

Revue de presse

17 au 29 Août 2020

Sommaire

ÉCONOMIE – POLITIQUE

3

EFFETS DE LA COVID-19 SUR LES MÉNAGES AGRICOLES ET RURAUX : DR CHEIKH OUMAR BA INVITÉ À LA TFM	3
LEQUOTIDIEN.SN - PENSER ET ORIENTER LA SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE : ET SI LES THINK TANKS INTERVENAIENT DANS LE DÉBAT PUBLIC ?	3
LEJECOS.COM - L'ÉCONOMIE SÉNÉGALAISE ENREGISTRE DES PERTES COMPÉTITIVITÉ AU MOIS DE JUIN	4
DAKARACTU.COM - COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 19 AOÛT 2020	5

TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'AGRICULTURE ET CAMPAGNE AGRICOLE 2020-2021

6

XIBAARU.SN - NASIRE NDOME : « LA CAMPAGNE AGRICOLE VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE »	6
DAKARACTU.COM- KOLDA : LES NOUVELLES RÉCOLTES INONDENT LE MARCHÉ.	7
APS.SN - AGRICULTURE : UN PARC D'INNOVATION DE L'ISRA À THIÈS, POUR VULGARISER DES RÉSULTATS DE RECHERCHE	7
KOLDANEWS.COM - CAMPAGNE AGRICOLE À KOLDA : LE MAER SE FÉLICITE DE L'AUGMENTATION DES EMBLAVURES	9
TAMBAACTU1.COM - CAMPAGNE AGRICOLE 2020/2021 À KOLDA : LE PROFESSEUR MOUSSA BALDÉ, SATISFAIT DE L'ÉTAT DES CULTURES	9
APS.SN - PRES : THIÈS A REÇU SON QUOTA DE MATÉRIEL AGRICOLE MOTORISÉ SUBVENTIONNÉ	10
APS.SN - UNE PRODUCTION AGRICOLE RECORD ATTENDUE EN CASAMANCE (MAER)	11
26 AOUT 2020	11
APS.SN - LOUGA : UNE BONNE PLUVIOMÉTRIE, DES RENDEMENTS EN PERSPECTIVE (DRDR)	12
APS.SN - TAMBACOUNDA : LBA TRAVAILLE À RENDRE PERFORMANTE ET COMPÉTITIVE LA BANANE	12

FONCIER

13

LEQUOTIDIEN.SN - CONFLITS RÉCURRENTS DANS L'OCCUPATION DES TERRES : LES ALERTES SANS SUITE DE LA CNRF	13
LEQUOTIDIEN.SN- BABACAR DIÉMÉ, HABITANT DE DOUGAR PEULH : «LE Tf EST DEVENU L'ARME DES PLUS FORTS CONTRE LES PLUS FAIBLES»	14
LEQUOTIDIEN.SN- TENSIONS AUTOUR DU FONCIER : LES ALERTES NON PERÇUES DE FEU PR SOURANG	14
LE QUOTIDIEN.SN - CONFLIT AVEC LES POPULATIONS DE TOBÈNE: LA MINE FERME DU DG DES ICS	15
DAKARACTU.COM - AFFAIRE DES POPULATIONS DE TOBÈNE ET ICS : LA DIRECTION LÈVE UN COIN DU VOILE ET S'EN REMET À LA DILIGENCE DU 1ER POLICIER DE L'ÉTAT.	17
APS.SN - UN PROJET VEUT RÉCUPÉRER 800 HECTARES DE TERRES SALÉES DANS DEUX RÉGIONS	18
SENEPLUS.COM – DOSSIER : ENJEUX DU FONCIER RURAL AU SÉNÉGAL ET PARTENARIATS POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE	18

LERAL.NET - SÉNÉGAL: « TANT QUE LE STATU QUO EST MAINTENU SUR LE FONCIER, IL FAUT S'ATTENDRE À VOIR SURGIR ET RESSURGIR DANS DIVERSES ZONES DES CONFLITS DONT LES CAUSES RESTERONT LES MÊMES »	21
TVSCOOP.NET- VIDÉO : LE CRAFS DÉGAGE DES PISTES DE SOLUTIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION FONCIÈRE AU SÉNÉGAL...	22
ENQUETEPLUS.COM- DÉPRÉDATION FONCIÈRE ET ENGAGEMENT POLITIQUE	22
FARMLANDGRAB.ORG - LITIGE FONCIER AU SÉNÉGAL : « PLUS DE 800.000 HA DE NOS TERRES FERAIENT OBJET D'ACCAPAREMENT », SELON LE PRÉSIDENT DE ACTIONAIDE	25
LEQUOTIDIEN.SN - TABLE RONDE – RÉCURRENCE DES CONFLITS RELATIFS À L'ACCAPAREMENT DE TERRES : DES ACTEURS SOUHAITENT UNE RÉFORME FONCIÈRE	25
EMPLOI ET MIGRATIONS	26
LEJECOS.COM - SÉNÉGAL : PROGRESSION DE L'EMPLOI SALARIÉ AU MOIS DE JUIN	26
BUZZSENEGAL.COM - MACKY SALL DEMANDE LE RECENSEMENT DES SÉNÉGALAIS DE LA DIASPORA, D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE	27
LERAL.NET- ALERTE DE HCR ET L'OIM EN LIBYE : L'ONG ADHA PRÉOCCUPÉE PAR LA RECRUESCENCE DE LA MIGRATION	27
FILIÈRES & CHAINES DE VALEURS	28
LEJECOS.COM- DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE LA MANGUE AU SÉNÉGAL : DR SIDY TOUNKARA DE L'IPAR ÉNUMÈRE LES DÉFIS À RELEVER	28
IPAR.SN - LA CHAÎNE DE VALEUR MANGUE FACE À COVID-19 AU SÉNÉGAL	29
DAKARACTU.COM - VIDÉO- COVID-19 / DAC DE NOTTO-DIOBASS : 10 TONNES D'ENGRAIS OFFERTS À 100 PRODUCTEURS ARACHIDIERS DE 23 VILLAGES.	30
LEQUOTIDIEN.SN - ZIGUINCHOR – COMMERCIALISATION DE L'ANACARDE : PLUS DE 2 500 TONNES EN SOUFFRANCE	30
SENEPLUS.COM - IPAR FAIT LE PLAIDOYER POUR LES ACTEURS DE LA MANGUE	31
SENEPLUS.COM - LES ACTEURS DE LA PECHE EXIGENT LA TRANSPARENCE	32
ODD, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	33
SENEWEB.COM - TOUBA : LES CHAUFFEURS DE CAMIONS DE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES ANNONCENT UNE GREVE ILLIMITÉE	33
DAKARACTU.COM- -BRAS DE FER À TOUBA / LES BONS OFFICES DE SERIGNE HABIBOU ENTRE LES CHAUFFEURS DE CAMIONS DE VIDANGE ET LA MAIRIE	33

ÉCONOMIE – POLITIQUE

Effets de la covid-19 sur les ménages agricoles et ruraux : Dr Cheikh Oumar Ba invité à la TFM

18 aout 2020

Suite à la publication du rapport de l'IPAR sur les effets de la COVID-19 sur les ménages agricoles et ruraux du Sénégal, Dr Cheikh Oumar BA, était l'invité de Soir d'info de la TFM



Source : <https://www.ipar.sn/Effets-de-la-COVID-19-sur-les-menages-agricoles-et-ruraux-Dr-Cheikh-Oumar-BA.html>



Lequotidien.sn - Penser et orienter la société sénégalaise : Et si les think tanks intervenaient dans le débat public ?

18 aout 2020

La période postcoloniale au Sénégal est caractérisée par une sorte d'euphorie où, dans une dynamique de reconstruction nationale, le pays indépendant depuis 1960 met en place, au fur et à mesure, des universités pour former les nouvelles élites du pays.

Avec une réelle dynamique dans les milieux universitaires animés par des associations de mathématiciens, d'historiens, de sociologues, de politologues, de philosophes, d'économistes... Ces élites étaient convaincues que la consolidation de l'Etat-Nation était le moteur du développement économique et social du pays.... Cet optimisme de



REVUE DE PRESSE DU 17 AU 29 AOUT 2020

départ fut détruit par des échecs économiques et parfois des événements sociaux imprévisibles.

Le 4 octobre 1958, Mamadou Dia lance l'idée d'un plan de développement. L'objectif principal était une relance du développement sénégalais. L'idée sous-tendant un tel plan n'était pas d'importer une doctrine économique toute prête, mais de réadapter les méthodes susmentionnées afin d'en tirer un modèle solide, scientifiquement validé et qui s'adapte aux réalités socio-économiques du pays. Ce n'est qu'après ce diagnostic que des stratégies vont être développées pour être éventuellement mises en place, selon Dia. Il nomme cette entreprise «construction nationale» et est fier de démontrer que le Sénégal pourrait être le premier jeune Etat à présenter au monde un tel plan de développement basé sur des recherches scientifiques...

Aujourd'hui, force est de constater que cette proposition de Mamadou Dia reste plus que jamais une urgence nationale dans une société où l'élite intellectuelle est plus que jamais motivée pour démarcher et proposer des solutions sur les problématiques socio-économiques les plus essentielles. Cela, dans une dynamique de réflexions inclusives et indépendantes afin d'échanger et de confronter des idées pour en sélectionner celles qui permettent de tracer un schéma clair menant vers l'émergence. Pour cela, il serait nécessaire que l'action publique gouvernementale réagisse avec notamment la mise en place de politiques pour créer et encourager la création de centres de réflexions, où philosophes, mathématiciens, historiens, informaticiens... se réunissent pour réfléchir et proposer de nouveaux modèles afin d'apporter des solutions sur des problématiques sociales, éducationnelles, économiques, structurelles bien identifiées...

Ces centres de réflexion ne sont rien d'autre que des think tanks

Un think tank, groupe de réflexion, laboratoire d'idées, cerveau politique, cabinet d'experts, cercle de réflexion... comme on l'appelle souvent dans le monde francophone, est une organisation ou structure, indépendante de l'Etat et/ou de toutes autres puissances, réunissant des experts, vouée à la recherche d'idées nouvelles, et cherchant à peser sur les affaires politiques et publiques. Il mène des études et émet des propositions le plus souvent dans le domaine des politiques publiques et de l'économie.

La participation active à la bonne gouvernance implique de disposer de visions et de solutions relatives aux principales problématiques qui, mondialisation oblige, frappent avant tout les zones les plus faibles. Les gouvernements ne parviennent

qu'à intervenir dans des cas d'urgence et gérer les problèmes ordinaires. Ils n'ont pas le temps de mettre véritablement en place des politiques à long terme. Les gouvernements ne peuvent pas comprendre, en toute sincérité, les situations que vit le Peuple – ils n'ont pas de solutions à tous les problèmes. Les gouvernements ont «une vision très limitée sur la durée de leurs mandats» : mener des réflexions poussées sur la construction d'universités, d'usines, d'entreprises... afin de garantir l'avenir de la génération encore très jeune dans les vingt ans à venir, ils ne le font pas. L'avenir des populations ne sera que garanti par l'existence de vrais think tanks, des think tanks capables de soumettre les programmes, les politiques publiques, les projets de tout gouvernement, susceptibles d'avoir des effets systématiques sur le développement socio-économique des populations à des analyses et évaluations très vigoureuses et, par la suite, proposer des solutions et recommandations aux problèmes identifiés en mettant au centre, les intérêts du Peuple.

Quel rôle peuvent véritablement jouer les think tanks au Sénégal ?

Dans un pays comme le Sénégal, les think tanks joueraient un rôle fondamental dans l'élaboration des programmes de politiques publiques. Ils mobilisent l'expertise, présentent des preuves, poussent à des changements innovants et créent des réseaux et des communautés grâce auxquels ils nourrissent et diffusent des idées et catalysent l'action. L'environnement actuel de transformations rapides et de défis de plus en plus complexes et imbriqués aux niveaux national et mondial semblerait créer une toile de fond parfaite pour que les think tanks s'engagent de manière dynamique, en offrant des solutions politiques créatives, pragmatiques et exploitables sur des questions tangibles.

Comment les think tanks devraient-ils permettre une orientation claire de la société et des politiques publiques ?

Premièrement, ils s'engagent à assumer la fonction indispensable de présenter de manière répétée, constructive et audacieuse des évaluations fondées sur des données factuelles.

Deuxièmement, ils ont un rôle essentiel à jouer pour affronter le piège de la «pensée automatique», de la pensée de groupe et du biais de confirmation. Ainsi le rôle des think tanks est de remettre en question les modèles de pensées automatiques et centralisés en fournissant une plate-forme pour introduire de nouvelles idées, en élargissant la portée du débat et des participants.

Les think tanks bénéficient de cinq manières à la politique publique :

*ils font naître des options politiques et des idées originales.

*ils mettent à la disposition du gouvernement une poignée d'experts prêts à le servir.

*ils offrent un espace où les idées et les nouvelles approches peuvent être débattues et testées.

*ils tiennent un rôle pédagogique aussi bien à l'échelle des élites que des citoyens, tout en aidant à éclairer le débat public.

A l'avenir, il serait intéressant d'analyser l'impact d'une éventuelle création de think tanks sur la nature de l'évolution de la politique des idées au Sénégal. Une telle analyse pourrait, en outre, examiner de plus près l'une des principales conclusions de la présente contribution, à savoir l'existence d'un lien quasiment organique entre, d'une part les think tanks et leurs pratiques d'expertise, et de l'autre le rôle crucial des idées dans l'élaboration des politiques publiques.

Ndiaye DIA – Final year student at Ecole polytechnique Vice-Président at X-Afrique
ndiaye.dia@polytechnique.edu

Source : <https://www.lequotidien.sn/penser-et-orienter-la-societe-senegalaise-et-si-les-think-tanks-intervenaient-dans-le-debat-public/>



lejecos.com - L'économie sénégalaise enregistre des pertes compétitivité au mois de juin

19 août 2020

Selon la Direction de la prévision et des études économiques (Dpee), au mois de juin 2020, l'économie sénégalaise a enregistré des pertes compétitivité évaluées à 0,2%, en variation mensuelle, sous l'effet de l'appréciation du franc CFA par rapport à la monnaie des principaux pays partenaires (+0,9%), atténuée par le différentiel d'inflation favorable (-0,7%).

L'économie sénégalaise enregistre des pertes compétitivité au mois de juin

Néanmoins, face aux pays partenaires membres de l'UEMOA et de la zone Euro, des gains de compétitivité respectifs de 1,7% et 0,4% ont été notés sur la période, sous l'impulsion du différentiel d'inflation favorable.

La même source indique qu'en glissement annuel, des pertes de compétitivité évaluées à 3,0%, sont relevées en liaison avec l'appréciation du franc CFA par rapport

à la monnaie des pays partenaires (+3,2%), amoindrie par le différentiel d'inflation favorable (-0,2%).

Source : https://www.lejecos.com/L-economie-senegalaise-enregistre-des-pertes-competitivite-au-mois-de-juin_a18220.html



Dakaractu.com - Communiqué du conseil des ministres du Mercredi 19 Août 2020

19 août 2020

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, le mercredi 19 août 2020, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l'Etat a, à l'entame de sa communication, adressé ses chaleureuses félicitations à la communauté chrétienne à l'occasion de la célébration de la Fête de l'Assomption, le 15 août 2020.

Le Chef de l'Etat a, au titre de la finalisation du processus d'élaboration et de validation du PAP II/PSE ajusté et accéléré, rappelé les réformes innovantes et mesures sectorielles importantes, arrêtées lors du séminaire gouvernemental, du jeudi 11 août 2020.

Le Président de la République a, dans cette dynamique, exhorté le Gouvernement à poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité de la dépense publique, tout en insistant sur la consolidation des accès universels, l'accélération des projets d'infrastructures sectorielles en cours de réalisation. Il a, en outre, insisté sur le renforcement des programmes agricole, horticole et d'élevage pour assurer notre souveraineté alimentaire prioritaire, le lancement immédiat des programmes d'accélération de croissance et de création d'emplois, notamment le Programme des 100.000 logements et la réalisation des Zones économiques spéciales et des Agropoles.

Le Chef de l'Etat a, également, invité les ministres concernés à œuvrer pour l'ancrage national de la

politique du « Produire et Consommer local », et à prendre en compte le financement adéquat du « Programme Pays pour le Travail Décent », afin de consolider la modernisation du marché du travail. Il a, enfin, demandé au Ministre du Tourisme et des Transports aériens, en relation avec le Ministre de l'Aménagement du Territoire, le Ministre de la Culture et le Ministre de l'Artisanat, d'actualiser la Stratégie de promotion touristique de la Destination Sénégal.

Le Président de la République, abordant la question de l'intensification des programmes de développement de l'artisanat, a demandé au Ministre des Finances et du Budget et au Ministre de l'Artisanat, de renforcer les initiatives et soutiens aux artisans. Il a, à ce sujet, requis l'accroissement notable du budget alloué au Projet « Mobilier national », l'élaboration, avant fin septembre 2020, d'un programme global de réforme et de modernisation des Chambres des métiers.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, évoqué l'impératif d'accélérer, de façon significative, la transformation de l'Administration, ainsi que les réformes d'amélioration de l'environnement des affaires, en vue d'asseoir durablement la stabilité et les



performances de l'économie nationale. Il s'est, à cet effet, félicité du rang stable du Sénégal, classé 3ème sur 39 pays, dans le rapport 2019 de la Banque mondiale sur l'évaluation des Politiques et des Institutions en Afrique (CPIA).

Le Président de la République, sur le climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures, a demandé au Ministre de l'Intérieur, de mettre en œuvre, en rapport avec le Ministre de l'Environnement, un Plan national de recensement, d'audit et de sécurisation des dépôts de produits chimiques dangereux.

Le Chef de l'Etat a, au titre des examens et concours, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales, rappelé au Gouvernement la nécessité de prendre toutes les dispositions pour une bonne organisation des examens et concours sur toute l'étendue du territoire national. Il a, en outre, demandé au Ministre de l'Education de s'atteler à la préparation, impliquant tous les acteurs concernés, de la Semaine nationale de l'Alphabétisation et de Promotion des Langues nationales.

Le Président de la République, revenant sur le suivi et la gestion des sénégalais de l'Extérieur, a demandé au

Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, de procéder, d'ici fin décembre 2020, au recensement de nos compatriotes de la Diaspora.

Le Chef de l'État a clos sa communication sur son agenda international.

Au titre des Communications,

Le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait le point sur la renégociation de la concession de l'autoroute à péage Dakar-AIBD.

Le Garde des sceaux, ministre de la justice a fait une communication sur l'utilisation du bracelet électronique.

Le Ministre, en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point sur certains projets et réformes prioritaires.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret portant charte de la déconcentration ;

Source : https://www.dakaractu.com/Communique-du-conseil-des-ministres-du-Mercredi-19-Aout-2020_a192290.html

TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'AGRICULTURE et CAMPAGNE AGRICOLE 2020-2021



xibaaru.sn - Nasire Ndome : « La Campagne Agricole Vers Une Nouvelle Dynamique »

18 aout 2020

Lors du conseil du ministre du 15 juillet 2020, Le Chef de l'Etat, abordant la campagne agricole, a souligné l'importance qu'il accorde à son bon déroulement. Il a demandé dans cette perspective, au Gouvernement de prendre, en relation avec les acteurs du monde agricole, toutes les mesures nécessaires à la mise en place, préventive et transparente, dans les zones de production, des dispositifs et mécanismes de cession, de supervision, de contrôle et de distribution des semences et engrais subventionnés par l'Etat.



Récemment, Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait le point sur la situation de la pluviométrie, la mise en place des intrants et l'exportation des produits horticoles pour donner un avant-gout d'une bonne organisation de la préparation de la campagne agricole qui s'annonce prometteuse.

La campagne agricole s'annonce favorable cette année en dépit de la calamité sanitaire de la COVID 19 suivie et accompagnée d'une crise économique sans précédent au Sénégal et dans le monde. La maladie a frappé tous les secteurs surtout l'agriculture dans toute sa chaîne de valeurs. En effet, le confinement, l'Etat d'urgence et les restrictions ont frappé de plein fouet le secteur au niveau de la production et à la commercialisation.

Sur impulsion du président Macky SALL, l'agriculture a connu une nouvelle dynamique et une nouvelle aspiration sur sa politique agricole, il a pour vision de mettre l'agriculture comme moteur de croissance, de richesse et de création d'emploi.

Cette année, le président Macky SALL a injecté 60 milliards plus de 20 milliards par rapport à l'année dernière, une mesure salubre pour mieux accompagner les paysans et le secteur à mieux travailler pour l'atteinte des objectifs définis par le président SALL.

Ainsi, l'objectif est centré à l'atteinte de la sécurité alimentaire étant donné que les importations en période de COVID 19 sont incertaines et aléatoires. Les pays exportateurs risqueraient de conserver leurs productions par peur des aléas de mauvaises tournures des enjeux de la COVID 19.

Par conséquent, l'Etat fixe l'objectif de la production de cette année qui s'élève à 3 millions de tonnes. Sur le riz, le Sénégal cherche toujours l'autosuffisance mais cette année l'objectif est fixé sur la sécurité alimentaire pour permettre aux populations sénégalaises d'être en sécurité en matière d'alimentation.

Concernant le riziculture, l'Etat à travers, le ministère de l'agriculture et de l'ingéniosité du ministre Moussa BALDE a doté les paysans d'une quantité de 10.000 Tonnes de semences certifiées de riz, une augmentation de 3000 Tonnes par rapport à l'année dernière.

Sur cette même lancée, l'Etat accompagne le monde rural de 2000 tracteurs.

Compte tenu des trois axes stratégique du ministre : la maîtrise de l'Eau, la recherche et la numérisation de l'agriculture, la majorité des acteurs s'accordent que la vision est bonne et les démarches inclusive et participative.

Compte tenu de la bonne pluviométrie jugée excédentaire, l'espoir est permis pour dire que la production record aura lieu en riz, en maïs en sorghos et en arachide pour le bonheur des populations et la satisfaction des sénégalais et l'Etat.

Nasire NDOME

Source : <https://www.xibaaru.sn/nasire-ndome-la-campagne-agricole-vers-une-nouvelle-dynamique/>



Dakaractu.com- Kolda : Les nouvelles récoltes inondent le marché.

19 aout 2020

Les nouvelles récoltes inondent les marchés de la région depuis une semaine. Aucune des capitales départementales, y compris celle régionale n'est épargnée. Il s'agit du maïs et de l'arachide vendus dans tous les coins de la capitale du Fouladou. Cependant, l'arachide viendrait de la Guinée Conakry d'après notre investigation. Le maïs quant à lui est cultivé juste dans les villages avoisinants de Kolda.

Ramatoulaye D. est une actrice de ce petit commerce : « je vends du maïs et des arachides. Le maïs nous vient des villages à proximité de Kolda. Il est bel et bien cultivé ici et nous vendons du maïs de cette année. Le marché est inondé par ces nouvelles récoltes. Cependant, l'arachide nous vient de la Guinée Conakry via le marché hebdomadaire de Diaobé. Le tas de maïs coûte cinq cents f cfa de même que le kg d'arachide. Nous vendons au détail et en gros. Je tire mon épingle du jeu. Cette année, j'ai constaté que les récoltes sont arrivées très tôt et ceci

est une aubaine pour les paysans et les commerçants », estime-t-elle.



Cette année les premières récoltes coïncident avec la période de soudure. Donc, il ne peut y avoir de famine éphémère dans le monde rural puisque les paysans peuvent avoir de l'argent en vendant leurs récoltes comme le maïs pour vivre. Mais également, les tiges vont servir d'aliment au bétail.

Un homme, la cinquantaine, interpellé avec sa charrette pleine de maïs d'ajouter : « nous sommes satisfaits de la politique agricole de l'État. Nous avons eu de bonnes semences et de l'engrais à temps et voici les résultats. Depuis une semaine, j'ai gagné plus de cent mille francs. D'habitude à cette heure, nous sommes en pleine période de soudure, mais cette année tel n'est pas le cas. Cela fait plusieurs années que je n'avais pas récolté à pareil moment. Je salue les efforts du ministre de l'agriculture et du président de la République pour le bien-être des paysans et des populations... »

Source : https://www.dakaractu.com/KOLDA-Les-nouvelles-recoltes-inondent-le-marche_a192264.html



aps.sn - Agriculture : un parc d'innovation de l'ISRA à Thiès, pour vulgariser des résultats de recherche

24 aout 2020

Le Centre régional d'amélioration de l'adaptation à la sécheresse (CERAAS), créé au sein de l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA) et implanté à Thiès (ouest), mise sur un parc d'innovation agricole dénommé "Technology Park" pour vulgariser davantage les résultats de ses recherches.

Le "Technology Park", installé en juillet dernier, est une ferme de 20 hectares où sont appliqués, grande nature, les résultats des recherches menées dans les centres de l'ISRA.

Ce parc technologique de démonstration des inventions agricoles a été financé par le CERAAS et l'Université d'Etat du Kansas (Etats-Unis), pour une durée de cinq ans, soit jusqu'en 2025, selon son responsable, Aliou Faye.

"L'ISRA et ses partenaires ont eu à développer beaucoup d'innovations en matière d'agriculture, mais il a été constaté que l'adoption de ces innovations par les agriculteurs reste encore très faible, moins de 30%", a souligné M. Faye.

Il faisait visiter le site à des chercheurs de Bambey (centre) et de Thiès, ainsi qu'à des journalistes, dans le cadre d'un partage des résultats de la recherche.

Il a évoqué "un diagnostic de la situation" dont les résultats ont, selon lui, montré que la faible adoption par les paysans des innovations de l'ISRA

s'explique par une ignorance de leur existence ou une déception à la suite d'un test.

Le paysan n'ayant pas beaucoup de moyens n'est pas enclin à réitérer une expérience qui n'est pas concluante.

Et pour éviter toute "erreur" pouvant mener au rejet d'une technologie, l'ISRA a construit le parc technologique. Il s'agit d'un "endroit où on met en démonstration grande nature les innovations découlant de la recherche, en s'assurant [du respect du] protocole de recherche mis en place".

Pour démarrer l'expérience, l'ISRA a emblavé des parcelles de nouvelles variétés agricoles qu'il a développées, en les mettant côte à côte avec d'autres variétés traditionnelles, pour mettre en exergue la différence des rendements.

Trois variétés de mil ("taaw", "yaakar", "rafet kaar"), cinq variétés de sorgho, neuf d'arachide, sept de

niébé, 13 variétés de sésame, dont cinq homologuées au Sénégal, ont été semées.

Ce sont des semences qui présentent des avantages comparatifs en termes de rendement, de qualité nutritionnelle pour l'alimentation humaine et de production de biomasse pour le fourrage.

La variété hybride de mil "taaw", par exemple, plus riche en zinc et en fer, est bénéfique pour l'alimentation des enfants, selon Ousmane Sy, chercheur à Bambey.

Après avoir démarré avec les innovations relatives aux nouvelles variétés de semences, fruit d'une dizaine d'années de recherche, le parc va maintenant se lancer dans l'exposition d'autres technologies liées à la pratique agricole ou à la gestion des cultures. Quatre systèmes d'irrigation et une fosse compostière y sont déjà installés.

"Pour l'avenir, nous avons identifié au moins 23 innovations qui tiennent compte de toute la chaîne de

valeur des cultures, de la production à la consommation en passant par la transformation", a indiqué M. Faye. Il regrette que "beaucoup de résultats de recherche dorment dans les tiroirs".

Les promoteurs du parc technologique prévoient de présenter des

machines à transformer le mil, l'arachide et le fonio, en plus des visites guidées, qui seront organisées à l'intention des paysans de la zone, pour leur faire observer la différence entre la pratique paysanne traditionnelle et les innovations mises au point par la recherche.

D'autres mini-parcs sont prévus dans les autres centres de l'ISRA, dans la même optique : vulgariser davantage les innovations locales.

Outre l'Agence nationale de conseil agricole et rural, l'ISRA peut aussi compter sur le Réseau des organisations paysannes et pastorales du Sénégal, constitué de milliers d'agriculteurs et d'éleveurs, pour disséminer ses technologies.

Les innovations seront également vulgarisées dans la sous-région, dans le cadre d'un autre projet sous-régional soutenu par le même partenaire, l'Université d'Etat du Kansas, dont M. Faye est le coordonnateur pour l'Afrique.



Source :

<http://aps.sn/actualites/economie/agriculture/article/agriculture-un-parc-d-innovation-de-l-isra-a-thies-pour-vulgariser-des-resultats-de-recherche>

KoldaNews

koldanews.com - Campagne agricole à Kolda : le MAER se félicite de l'augmentation des emblavures

27 août 2020

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) poursuit sa tournée de suivi de la campagne agricole dans le pays. A l'étape de Kolda ce mercredi 26 août, Moussa Baldé a constaté sur place une augmentation des superficies emblavées pratiquement pour toutes les cultures.



« 680 ha emblavés cette année par des producteurs de la commune de Bourouco dans le département de Médina Yoro Foula ». A Diankacounda dans la commune de Mampatim, département de Kolda, « la coopérative agricole de ce village est sur 500 ha d'arachide dont 80 ha en multiplication de semences pour plus de 200 ha de riz et 300 ha de maïs » entre autres, se félicite le MAER.

Cet engouement des populations notamment des jeunes constitue pour le patron de l'agriculture sénégalaise une preuve que l'appel au retour vers la terre lancé par le Chef d'État et relayé par le MAER et les agents de terrain a été bien entendu au Fouladou. Dans la même veine, Moussa Baldé explique ce retour massif vers l'agriculture notamment des jeunes candidats à la migration ou des migrants de retour par

le fait que la production de l'année dernière a été bien rentabilisée.

« Les producteurs ont refait en masse de l'arachide, beaucoup plus que l'année dernière. Si on n'avait pas bien rentabilisé la production de la campagne de l'année dernière, les paysans n'auraient pas exploité des superficies aussi importantes », a fait savoir M Baldé.

Toutefois, sur le registre des doléances, les producteurs du Fouladou invitent l'État à poursuivre sa politique de mécanisation afin que la volonté du Président de la République de faire du Sénégal une puissance agricole émergente puisse se réaliser le plus rapidement possible sous le magistère du Ministre Moussa Baldé. Ainsi, des besoins en équipements comme des tracteurs, houes Sine, semoirs, égreneuses de maïs entre autres ont été fortement exprimés. S'y ajoute la construction d'un magasin de stockage de céréales demandée par les producteurs de Diankacounda.

Source :

<https://www.koldanews.com/2020/08/27/campagne-agricole-a-kolda-le-maer-se-felicite-de-l'augmentation-des-emblavures-a1237524.html>



tambaactu1.com - Campagne agricole 2020/2021 à kolda : le professeur Moussa Baldé, satisfait de l'état des cultures

27 août 2020

Dans le cadre de sa tournée dans le Sud du pays, Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) était ce mercredi 26 août dans la région de kolda. Cette visite a mené le Pr Baldé et sa délégation dans les champs d'arachide, mil, maïs, riz etc. des trois départements de la région d'où le ministre s'est félicité du niveau de production et l'état des champs.

La première étape de sa visite a mené le ministre et sa délégation à Dinguiraye dans la commune de Bourouco département de Médina Yoro Foulah. Dans les champs de Mamadou Dame Cissé un maire producteur s'exprime en ses termes : « je remercie le ministre et je me réjouis de cette visite dans mes champs. Suite à l'appel du chef de l'État, j'ai décidé de cultiver plus que l'année passée en faisant 20 hectares de maïs, 36 hectares d'arachides et 260 hectares de riz », il rassure que ce progrès est rendu possible à cause : « des semences de qualité et de l'engrais que nous

avons reçus à temps ». MDC de conclure : « l'agriculture est un moins de lutter contre la pauvreté et la Covid19. Car elle peut limiter nos importations ».

680 ha emblavés cette année par des producteurs de la commune de Bourouco dans le département de Médina Yoro Foula.

Après Médina Yoro Foulah, cap sur Diankancounda Oguel dans la commune de Mampatim, département de Kolda où la délégation du ministre a trouvé sur place le président de la coopérative du village Souleymane Baldé qui a mis sur table les difficultés que rencontre leur coopérative à savoir entre autres l'augmentation de la mécanisation, des financements, la construction d'un magasin de stockage des céréales avant d'informer que : « la coopérative agricole de ce village est sur 500 ha d'arachide dont 80 ha en multiplication de semences pour plus de 200 ha de riz et 300 ha de maïs ».

Malgré la forte pluie et le mauvais état qui ont caractérisé la tournée du MAER et sa délégation qui n'ont pas empêché de poursuivre leur mission dans le département de Vélingara plus précisément à Saré Dembélé et dans le Bassin de l'Anambé. Dans ces localités le même constat est fait dans les champs d'arachide et aussi bien que dans les parcelles de riz du bassin de l'Anambé.

Toutefois, les producteurs de la région sollicitent à l'Etat de poursuivre sa politique de mécanisation afin que la volonté du Président de la République de faire du Sénégal une puissance agricole émergente soit une réalité. Ainsi, ils ont exprimé des besoins relatifs en équipements comme des tracteurs, houes Sine, semoirs, égreneuses de maïs entre autres ont été fortement exprimés.

Une augmentation des superficies emblavées sur toutes les cultures est le constat fait sur le terrain beaucoup plus que l'année dernière.

Après cette longue tournée, le patron de l'agriculture sénégalaise le Pr Baldé de ce réjouir de : « Cet engouement des populations notamment des jeunes a retourné vers l'agriculture est une preuve que l'appel au retour vers la terre lancé par le Chef l'Etat n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd au Fouladou. Dans la même veine, Moussa Baldé explique ce retour massif vers l'agriculture notamment des jeunes candidats à la migration ou des migrants de retour par le fait que la campagne de commercialisation de 2019/2020 a été une réussite ».

Source :

<https://www.tambaactu1.com/2020/08/27/campagn>

[e-agricole-2020-2021-a-kolda-le-professeur-moussa-balde-satisfait-de-letat-des-cultures/](https://www.tambaactu1.com/2020/08/27/campagn)



aps.sn - PRES : Thiès a reçu son quota de matériel agricole motorisé subventionné

26 aout 2020

La région de Thiès a reçu son quota sur les 700 unités de matériel motorisé entièrement subventionnées que le ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural a accordées aux organisations faïtières dans le cadre du Programme de résilience économique et sociale (PRES), a annoncé mercredi le directeur régional du développement rural (DRDR).



Dans le cadre du PRES initié par le gouvernement, le ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural a développé de manière spécifique une stratégie de riposte, à travers notamment, un appui en matériel agricole motorisé à des organisations faïtières, a dit Abiboulaye Sidibé.

Au total, 700 unités de matériel motorisé, subventionnées intégralement par l'Etat, sont distribuées aux 14 régions du pays, a-t-il noté.

“La région de Thiès a déjà reçu son quota”, constitué de 32 unités de semoir motorisés, six motoculteurs et quatre épandeurs d'engrais “subventionnés à 100%”, a-t-il dit.

Les organisations faïtières bénéficiaires de ces équipements, “destinés en priorité aux femmes productrices et aux jeunes porteurs d'initiatives agricoles”, sont choisies par la DRDR et l'ANCAR.

Le DRDR a fait part de son “souhait” de voir une seconde phase, qui permettra de “ratisser beaucoup plus large”, en intéressant d'autres catégories

d'acteurs du secteur agricole, vu que la pandémie sévit toujours dans le pays.

Il a souligné que ce matériel permettra, au bout du compte, d'améliorer la productivité agricole, pour faire face à la pandémie.

La région a bénéficié, à côté des semences traditionnelles comme l'arachide, le manioc, etc., du Programme national d'autosuffisance en riz (PNAR) et d'un autre initié tout récemment par le ministère : celui de la pastèque.

Cette spéculation permet d'améliorer le pouvoir d'achat des producteurs de la région, a dit Abiboulaye Sidibé.

Source :

<http://aps.sn/actualites/economie/agriculture/article/programme-de-resilience-thies-a-recu-son-quota-de-materiel-agricole-motorise-subventionne-a-100>



aps.sn - Une production agricole record attendue en Casamance (MAER)

26 aout 2020

Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, Moussa Baldé, a tablé lundi sur une production agricole record de plus de 20 % du tonnage habituel en Casamance (sud) en raison notamment d'une "bonne pluviométrie" combinée à un "bon comportement" des cultures.



"Des productions importantes sont attendues en Casamance cette année où il a beaucoup plu. Des localités comme Cap-Skiring affichent déjà plus de 1000 millimètres d'eau. Ici, en Casamance des rendements beaucoup meilleurs que ceux de l'année

dernière sont attendus", a-t-il déclaré à Djibélor, une localité de la région de Ziguinchor, au sud du pays.

Moussa Baldé a choisi Ziguinchor comme première étape de sa traditionnelle de tournée nationale de suivi de la campagne agricole pour l'hivernage 2020. Il a procédé à la réception provisoire du barrage hydro-agricole d'Affiniam avant de visiter des aménagements agricoles à Tendouck et à Adéane.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural s'est ensuite rendu à Djibélor à quelques encablures de Ziguinchor dans la commune de Niaguis pour visiter une ferme semencière dans ce village qui abrite le site local de l'ISRA (Institut sénégalais de recherches agricoles).

"Dans le village de Tendouck, une vallée abandonnée depuis 1998 a été réinvestie par les populations locales qui ont emblavé plus de 50 hectares pour la culture rizicole. Dans ce périmètre rizicole, des rendements de trois tonnes à l'hectare sont attendus", s'est félicité Moussa Baldé, saluant notamment "un engouement et un dynamisme" dans le secteur agricole.

"Dans le village d'Adéane (Ziguinchor), une association de femmes a aménagé 12 hectares pour un périmètre rizicole. De façon générale, il y a un réel engouement et dynamisme dans ce secteur qui est l'une des meilleures résiliences contre le COVID-19", a poursuivi Baldé.

Au cours de la tournée, plusieurs acteurs ont interpellé le ministre sur des besoins en équipements ruraux pour mieux booster les productions agricoles.

"Les doléances dans le domaine de la mécanisation sont nombreuses. Nous allons intensifier la mécanisation pour mieux accompagner les jeunes et les femmes, du laboure jusqu'à la récolte en leur octroyant des tracteurs, des moissonneuses, des batteuses et des décortiqueuses", a-t-il assuré.

Source :

<http://aps.sn/actualites/economie/agriculture/article/casamance-la-bonne-tenue-des-cultures-augure-une-production-cerealier-record-ministre>

aps.sn - Louga : une bonne pluviométrie, des rendements en perspective (DRDR)

27 aout 2020

La région de Louga connaît une meilleure pluviométrie comparée aux cinq dernières années, s'est réjoui, jeudi, le Directeur régional du développement rural (DRDR) Jean Paul Bampoky qui espère "une bonne production et un bon rendement cette année".



"Cette année, il y a une bonne pluviométrie. On en est à 300 voire 400 millimètres à Louga. Les postes qui ont les hauteurs les plus élevées sont à 400 et les plus basses à 100", a-t-il dit.

M. Bampoky qui s'est entretenu avec l'APS a fait savoir que tous les postes sont excédentaires et que l'hivernage 2020 présente une meilleure pluviométrie par rapport aux cinq dernières années.

"S'il pleut au mois de septembre, nous pourrions atteindre les 500 millimètres. Ce qui est rare dans la zone. Nous espérons aussi avoir une bonne production et un bon rendement cette année", a-t-il dit.

"Actuellement tout est en place. Les producteurs ont semé que ce soit le niébé et l'arachide. Nous sommes sur les semis de pastèques qui vont se poursuivre jusqu'au mois de septembre", a-t-il rassuré.

Selon lui, la pastèque est une culture de secours pour les producteurs et dès décembre il y en aura beaucoup sur le marché.

S'agissant du mil, il a précisé que les producteurs en sont "au stade de tallage". Les premiers semis d'arachide sont au stade de montaison et de floraison tandis que le niébé est en phase de ramification. Cependant, le DRDR a demandé aux producteurs de prévoir des bâches au cas où la pluie va continuer pour protéger les cultures de niébé et d'arachide.

Concernant la question phytosanitaire, Jean Paul Bampoky a avoué qu'une bonne partie de la région a connu des "problèmes de chenilles poilues". Une situation causée par la pause pluviométrique d'il y a deux semaines.

"Nous sommes restés plus de 10 jours sans pluie et cela a favorisé l'éclosion de ces chenilles, mais avec les fortes pluies de ces derniers jours, cela a diminué", a-t-il rassuré.

Source :

<http://aps.sn/actualites/economie/agriculture/article/louga-une-bonne-pluviometrie-des-rendements-en-perspective-drd>

aps.sn - Tambacounda : LBA travaille à rendre performante et compétitive la banane

27 aout 2020

Le directeur général de la Banque agricole (LBA) du Sénégal, Malick Ndiaye, a exprimé, jeudi, sa volonté d'encourager la filière banane dans la région de Tambacounda afin qu'elle soit plus compétitive et performante.

"Nous devons encourager la filière banane locale performante pour contribuer à la croissance du Sénégal. Il faut que cette banane puisse compétir en respectant les normes de l'environnement", a-t-il dit.

Malick Ndiaye s'exprimait au terme d'une tournée dans les bananeraies et les plantations de céréales, pour constater l'effectivité des réalisations des projets financés par la Banque agricole et les emplois générés, surtout chez les femmes et les jeunes.

Il s'agissait aussi de partager les impacts socio-économiques des projets dans la vie des populations bénéficiaires et d'identifier avec les promoteurs des activités et projets porteurs de croissance et de résilience face à la pandémie de Covid-19.

"Ici, les espaces sont bien structurés et sont en quête de compétitivité et de qualité", s'est réjoui le directeur de la Banque agricole. Mieux, a-t-il poursuivi, "les exploitations sont de type moderne, parce qu'utilisant des innovations technologiques."

Il indique que les bananeraies disposent d'un capital humain important et font tout pour se rapprocher des standards de compétitivité et d'excellence.

La Banque agricole est en train de réaliser avec le groupe "Yéllitaré", leader de la production de banane à Tambacounda, un projet de système d'irrigation par aspersion, et envisage également de l'accompagner dans la mise en place d'une station de conditionnement pour une production de banane de qualité.

Un financement de 1 milliard 365 millions FCFA a été octroyé sur les ressources de l'Agence française de développement (AFD) pour réaliser des projets devant permettre d'obtenir un tel résultat.

SDI/ASG/BK

Source :

<http://aps.sn/actualites/economie/agriculture/article/tambacounda-la-banque-agricole-travaille-a-rendre-performante-et-competitive-la-banane>

FONCIER



Lequotidien.sn - Conflits récurrents dans l'occupation des terres : Les alertes sans suite de la Cnrf

18 août 2020

La gestion des conflits fonciers est complexe. L'alerte a été faite par la Commission nationale de réforme foncière dont les recommandations, peu suivies, auraient pu prévenir les litiges constatés actuellement dans plusieurs localités au Sénégal.



Les foyers de tensions autour du foncier à Ndingler, Nguéniène, Bande des filaos de Guédiawaye, Forêt classée de Mbao, Allou Kagne de Thiès, Phare des Mamelles... ne s'éteignent pas depuis quelques mois.

Confiné dans le bureau du Président depuis sa publication, le rapport de la Commission nationale de réforme foncière (Cnrf) alertait sur la survenue de ces litiges qui se particulariseront par la difficulté de leur règlement. «Les conflits fonciers se caractérisent par leur multiplicité, leur diversité et le caractère variable de leurs intensités et de leurs facteurs déclencheurs. Leur gestion est complexe et délicate, surtout dans le contexte des pays subsahariens où les législations coexistent de fait avec des coutumes encore vivaces», a souligné l'équipe de feu Moustapha Sourang dans son rapport remis en avril 2017 au Président Macky Sall, qui avait lui-même révélé que plus de «80% des alertes» qu'il recevait provenaient du foncier.

Aujourd'hui, le pays est pris dans une spirale de contestations. D'après la Cnrf, les conflits fonciers sont la plupart du temps le résultat des difficultés de gestion de l'espace qui découlent d'une «forte croissance démographique en milieu urbain, d'une pénurie de plus en plus aiguë de terres cultivables en milieu rural et d'un empiètement des terres de culture sur les pâturages et l'obstruction des pistes de transhumance et des voies d'accès aux points d'eau». Comme un peu partout ces derniers temps, ces conflits vont engendrer une «confrontation de prétentions fondées sur des légitimités et droits différents». En milieu rural, on note une récurrence des conflits opposant les agriculteurs aux éleveurs. En milieu urbain, les décisions des instances foncières sont contestées au nom d'une «propriété» coutumière comme ce fut le cas à Ndingler dans le différend entre Babacar Ngom, Pdg de Sedima, et les paysans autochtones.

Les «errements» de la politique gouvernementale en matière d'aménagement de l'espace ne sont pas pour faciliter les choses. «Les institutions judiciaires sont les organes chargés par l'Etat de trancher les litiges en appliquant les règles de droit. Le règlement judiciaire des conflits présente au moins l'avantage d'une application de règles de droit clairement et préalablement établies par des juges professionnels. Dans la pratique pourtant, le cadre formel est rarement sollicité. Un conflit intrafamilial ou interfamilial en milieu villageois a peu de chance d'être soumis aux instances juridictionnelles. Ces conflits sont généralement résolus selon les mécanismes traditionnels et, par conséquent, dépassent rarement le cadre du village. Le juge n'est pas l'autorité à laquelle elles recourent spontanément pour régler leur différend», note la Cnrf.

Peu de recours à la justice

De plus, de nombreuses informations montrent que même en cas d'intervention du juge, la décision judiciaire qui en découle n'éteint pas le conflit. Or, souligne le rapport, l'efficacité d'un système de règlement des conflits dépend certes des règles, mais

aussi et surtout des effets de la décision définitive sur l'équilibre social. «C'est ce qui forge la perception que les populations ont de la justice, le degré de confiance qu'elles en ont d'elle. En milieu urbain, en dépit de la clarté des dispositions légales, les procédures idoines ne sont presque jamais déclenchées et rares sont les juges saisis qui font une application stricte de la loi», analyse le rapport.

D'après la Cnrf, les approches alternatives de gestion des conflits sont particulièrement adaptées à des contextes ruraux où ce qui importe le plus, c'est moins de déterminer qui a raison que de préserver l'intérêt général et la solidarité locale, tout en sauvegardant l'honneur de tous. «Il faut remarquer qu'elles sont de plus en plus visibles en milieu urbain du fait de la politique de certains bailleurs de fonds de grands projets qui ne distinguent nullement occupants réguliers et occupants irréguliers dans l'indemnisation faisant suite à la prise de possession d'un espace occupé. Dans le souci de rapprocher la justice du justiciable et d'éviter l'engorgement des Cours et tribunaux, les pouvoirs publics ont créé les maisons de justice qui sont reconnues par les dispositions du Code de procédure pénale. Il s'agit d'un mode juridictionnel administratif, mais pas judiciaire», souligne la Cnrf dissoute aussi après la publication de son rapport.

Source : <https://www.lequotidien.sn/conflits-recurrents-dans-loccupation-des-terres-les-alertes-sans-suite-de-la-cnrf/>



Lequotidien.sn- Babacar Diémé, habitant de Dougar Peulh : «Le Tf est devenu l'arme des plus forts contre les plus faibles»

18 aout 2020

La délivrance des Tf est à revoir, selon Babacar Diémé. Le fonctionnaire à la retraite dont la maison est sous le coup d'une éventuelle expropriation regrette le manque de rigueur dans le processus de délivrance.



«Un Tf c'est un acte administratif légal, mais aujourd'hui au Sénégal le Tf fait peur. Là où tu le brandis, les gens ont peur parce que c'est devenu une arme des plus forts contre les plus faibles», a-t-il estimé. «C'est la manière dont les gens en disposent si aisément qui pose problème», a enchaîné M. Diémé. Prenant le cas de la zone, il a fait savoir que c'est à partir du projet de réalisation de la plateforme de Diam-niadio, un projet du début des années 2000 n'ayant pas finalement abouti, que les gens ont eu le plan exact de la zone. «Depuis lors, on ne vit plus dans la quiétude parce que les promoteurs font des démarches administratives pour disposer de sites déjà habités légalement avec des papiers en bonne et due forme. Quand on veut donner quelque part à un promoteur, il faut d'abord se renseigner. Et malheureusement, cela ne se fait pas», a-t-il regretté, avertissant que cette légèreté dans la délivrance des Tf est une affaire qui risque de mettre le pays en péril.

Source : <https://www.lequotidien.sn/babacar-dieme-habitant-de-dougar-peulh-le-tf-est-devenu-larme-des-plus-forts-contre-les-plus-faibles/>



Lequotidien.sn- Tensions autour du foncier : Les alertes non perçues de feu Pr Sourang

18 aout 2020

Plus de 150 ha attribués à deux promoteurs menacent depuis quelque temps la quiétude des populations de Dougar. Face à cette agression qui risque de faire disparaître un pan important du village, les populations se braquent. Tout ce qu'elles veulent, c'est le retrait de ces acquéreurs de leurs terres qui engagent des travaux à la faveur de Tf. Et pis même, ils outrepassent les limites pour «indûment» grignoter une bonne partie du village séculaire de Dougar.

En juin 2019, la Dscos avait investi le village de Dougar pour raser une partie supposée être la zone tampon entre le village et les cités à construire. Une opération qui s'était soldée par la démolition de constructions en cours et d'autres déjà achevées ainsi que de l'arrestation de 38 jeunes du village. «Les victimes courent jusqu'à présent après des indemnités», a regretté dimanche Daouda Faye, coordonnateur du Cadre de réflexion, d'échange et d'actions pour le développement de Dougar (Ccread). Et aujourd'hui plus que jamais, ces populations vivent dans une psychose extrême face à des promoteurs qui continuent de lorgner des pans importants du village

traditionnel de Dougar. La présence de militaires en train de s'activer dans le lotissement d'une partie de leurs terres a réveillé les inquiétudes des habitants. «Nous voilà aujourd'hui en présence d'un opérateur privé assisté curieusement encore par un détachement des forces armées ou plus précisément des militaires, à l'effet d'appliquer un lotissement d'une parcelle de terrains à lui attribuée», a tenu à expliquer Diop Ndour, directrice d'un cabinet de consultance mandaté par les populations pour la défense de leurs intérêts. «Si l'Armée ne quitte pas le site et que la société n'arrête pas ses agissements parce qu'elle n'a aucun droit sur le site, les populations vont sortir en masse pour s'opposer à toute action, malgré l'interdiction des rassemblements pour cause de coronavirus», a-t-elle poursuivi. Comme elle, les habitants de la bourgade composée de sept villages ne dorment plus que d'un œil. «Ici, personne n'est tranquille. Dès qu'un véhicule entre ou traverse le village, les gens pensent que c'est l'heure de la casse ; la psychose est totale», a laissé entendre Babacar Diémé, habitant une concession acquise depuis 1999 dans le village de Dougar.



L'assiette foncière dans laquelle se trouve sa maison s'est retrouvée du jour au lendemain dans le Tf 8457 d'une superficie de 86 ha. «Un beau jour, des gens sont venus pour implanter des bornes. Et après avoir fini, ils ont écrit sur le mur Tf 8457 avec des flèches matérialisant l'espace. On a contacté le chef de quartier, le maire ainsi que le sous-préfet et personne n'était au courant. Nous avons fait une délégation pour voir le sous-préfet pour savoir où commencent et où s'arrêtent ces Tf, en lui remettant une lettre. Et depuis lors, deux ans se sont écoulés et nous n'avons la moindre information», s'est désolé M. Diémé, fonctionnaire à la retraite. «Quelqu'un qui a serré sa ceinture d'abord pour l'acquisition du terrain et ensuite pour construire moyennant 10 à 15 millions, vous venez raser. C'est dramatique. Si c'était d'utilité publique, on aurait compris. Mais qu'on vienne casser et déguerpir des gens qui, pour certains, sont là depuis des décennies au profit de nouveaux qui sont aisés et qui, pour la plupart, sont peut être à leur 4ème ou 5ème maisons, je ne peux comprendre.

L'Etat doit revoir cette manière de faire», a-t-il ainsi pesté. Sur Yam, autre village de Dougar, le Tf qui agresse est immatriculé au nom d'une entreprise immobilière qui porte un projet de logements à la faveur d'un décret sous le régime de Abdoulaye Wade

et portant sur 80 ha. «D'après le décret, le site se trouve à l'entrée de Diamniadio et les villas témoins sont toujours là-bas. On ne comprend donc pas que ces gens puissent glisser à 2 km pour réclamer 72 ha aux pauvres paysans, simplement parce que cette zone est plus accessible à l'autoroute», a relevé Daouda Faye, appelant les autorités à se pencher sur cette dérive. «Les populations sont fatiguées et sont très en colère. On a tout fait pour les retenir, mais trop c'est trop. Nous lançons un appel au président de la République et aux autorités en charge de cette affaire parce qu'ils ont tous reçu le dossier au complet et tous les éléments pour les deux titres. On ne peut pas comprendre ce silence», a-t-il dit en soulignant que les deux Tf ont empiété sur pas moins de 50 ha dans le village de Dougar. «La maison que j'ai construite, j'ai fait 10 ans pour y arriver. Et pour le détruire, il faudra que je me batte. Nous allons nous battre pour préserver nos biens», a-t-il averti, assurant que la détermination est à son paroxysme chez les habitants du village. Pour Babacar Diémé, l'Etat doit travailler pour un compromis entre les populations et les promoteurs. «Il faut voir comment discuter avec ces promoteurs pour qu'ils se limitent sur ce qu'ils ont et qui peut faire leur affaire et laisser le village traditionnel dans lequel ils empiètent», a-t-il dit tout en regrettant la légèreté avec laquelle les Tf sont aujourd'hui accordés.

Source : <https://www.lequotidien.sn/tensions-autour-du-foncier-les-alertes-non-percues-de-feu-pr-sourang/>



Le quotidien.sn - Conflit avec les populations de Tobène: LA MINE FERME DU DG DES ICS

19 août 2020

Alassane Diallo fait le point sur le contentieux opposant les Industries chimiques du Sénégal (Ics) aux populations de Tobène. Le directeur général des Ics révèle que le blocage des activités de la mine par les populations «s'est traduit par d'importantes pertes de production de phosphate». Aussi, «il aurait pu coûter leurs emplois à plus de 300 agents des Ics». Sur le barème d'indemnisation qui constitue le point de discorde avec les populations de Tobène, M. Diallo note qu'il «ne peut pas être question de négocier au cas par cas avec chaque propriétaire de champs parce que ce cas de figure serait intenable». Dans cet

entretien exclusif, le patron des lcs indique que «les 6 ha dont on parle se trouvent à l'intérieur d'une concession minière octroyée par l'Etat aux lcs en 2008».

Contentieux lcs-Tobène. Quel est votre part de vérité ?
On ne peut pas parler de contentieux lcs-Tobène parce qu'en réalité les 6 ha dont on parle se trouvent à l'intérieur d'une concession minière octroyée par l'Etat aux lcs en 2008. Les 6 ha se décomposent en 7 champs appartenant à six personnes. Les lcs ne sont pas propriétaires des terres concédées, mais au fur et à mesure de l'évolution de l'exploitation minière, la société récupère des champs après paiement de la compensation calculée par la commission placée sous l'autorité de M. le préfet du département de Tivaouane. Les choses se passent ainsi depuis 1960, année qui marque le démarrage de la production de phosphate dans la zone de Mboro.

Le barème d'indemnisation, le point de discorde. Pensez-vous qu'une révision s'impose pour régler une bonne fois pour toutes cette question qui suscite beaucoup de polémiques avec l'extension de votre mine ?

S'agissant du barème, il y a lieu de souligner que les sociétés évoluant dans le département de Tivaouane se sont entendues en 2016 avec l'Administration et les populations sur un barème qui, pour la première fois, indemnise le terrain nu. C'est ce barème qui s'applique à tous actuellement. Il prévoit 1 million 050 mille francs Cfa par ha, sans compter les éventuelles cultures (mil, maïs, arachide...), les arbres fruitiers. Au-delà des sommes normalement dues au titre du barème, les lcs ont décidé de faire aux propriétaires des champs un don d'un million de francs Cfa par ha. Pour les lcs, il ne peut pas être question de négocier au cas par cas avec chaque propriétaire de champs parce que ce cas de figure serait intenable. Je profite de l'occasion pour rappeler que les lcs ont mis 850 ha à la disposition de près de 4 000 paysans qui effectuent des activités agricoles, en particulier du maraîchage dans notre concession. Par ailleurs, les lcs fournissent gratuitement de l'eau à plus de 30 mille personnes. Dans la zone Cedeao, il n'existe pas une autre société faisant un effort pareil pour approvisionner en eau des populations riveraines. Les habitants de Mbar Diop/Mbar Ndiaye avaient reçu 10 milliards de francs Cfa des lcs parce qu'ils avaient planté beaucoup d'arbres fruitiers. Ce n'est pas le cas au niveau des 6 ha de Tobène qui ne sont même pas exploités à l'heure actuelle.

Est-ce que l'extension de votre mine se fait toujours dans les normes requises ?

Comme vous le savez, le fonctionnement d'une société est régi par les lois et règlements en vigueur, en particulier le Code minier s'agissant du volet minier

de l'activité des lcs qui mènent leurs opérations conformément à la loi.

Il y a une levée de boucliers contre les lcs depuis l'éclatement de cette affaire qui a abouti au placement sous mandat de dépôt de 19 manifestants. Le Forum civil même demande la renégociation du contrat entre l'Etat et les lcs. Quel est votre avis ?

Comme je ne sais pas exactement ce que veut le Forum civil, je ne peux pas me prononcer.

Depuis janvier, votre mine est bloquée par cette affaire. Quel est l'impact de ce blocage au niveau de l'exploitation du phosphate ?

Le quasi blocage de nos activités minières aurait pu coûter leurs emplois à plus de 300 agents des lcs. Cette situation s'est aussi traduite par d'importantes pertes de production de phosphate. Je profite de l'occasion pour inviter ceux qui manifestent autant d'intérêt aux lcs à penser aussi au sort des 1 710 agents permanents qui sont autant de chefs de famille, aux milliers de ressortissants du département de Tivaouane qui tirent une bonne partie de leurs revenus des lcs, aux nombreux sous-traitants sénégalais auprès desquels les lcs commandent environ 50 milliards de francs Cfa par an.

Les lcs et les populations de sa zone d'implantation, une relation sulfureuse. Iriez-vous jusque-là ?

Je ne crois pas qu'on puisse parler de relation sulfureuse. Les populations elles-mêmes mesurent l'apport des lcs en termes d'emplois directs et indirects. Par exemple, les lcs ont confié aux ressortissants des villages environnants le gardiennage de leurs installations minières. Ce contrat a permis de créer 135 emplois au profit des jeunes des localités environnantes.

Ne pensez-vous pas que s'activer davantage dans la Rse pourrait régler ces conflits récurrents ?

Je pense qu'il est toujours possible de faire mieux. De façon concrète, les lcs interviennent quotidiennement dans le domaine de la distribution d'eau, de l'éducation, de la santé, etc. Nous assurons aussi la formation professionnelle de beaucoup de jeunes qui, par la suite, sont recrutés aux lcs ou dans d'autres entreprises. Certains parmi ces jeunes deviennent leurs propres employeurs.

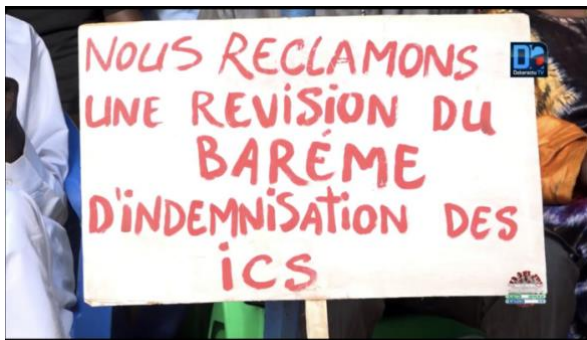
Source : <https://www.lequotidien.sn/>



dakaractu.com - Affaire des populations de Tobène et ICS : La direction lève un coin du voile et s'en remet à la diligence du 1er policier de l'Etat.

19 août 2020

Dans un communiqué dont Dakaractu détient la copie, la Direction des industries chimiques du Sénégal (ICS), s'est largement prononcée sur le contentieux qui l'oppose aux populations de Tobène.



Un problème, en effet, qui a fait les choux de la presse vu la tournure de la situation. Laquelle s'est soldée par la bunkerisation par trois régiments de forces de l'ordre du village à 4 heures du matin. S'en suivra l'arrestation d'une vingtaine de jeunes de ladite localité en plus de chefs de village. Une affaire qui est loin de connaître son épilogue car ces fils de Méouane semblent être prêts à tout pour ne céder leurs terres qu'après entente parfaite sur le barème selon leur attente.

Ainsi lit-on dans ce document récapitulatif en cinq points la situation selon la direction que "le problème n'est pas une négociation infructueuse entre ICS et les populations. Il s'agit d'un barème départemental qui est là non proposé par ICS, et qui s'applique à toutes les entreprises du département.

Ensuite, les ICS ne peuvent pas à chaque champs à prendre, s'arrêter, négocier avec celui qui y cultive pendant des mois. Puis, le barème actuel est meilleur que l'ancien barème utilisé quand on prenait les champs de Mbar Diop et Mbar Ndiaye et pourtant ils avaient eu 05 milliards cfa environ. Eux avaient beaucoup planté et leurs champs étaient très touffus. Les populations de Tobène prétendent que c'est à cause de la pollution qu'ils n'ont plus d'arbres mais le

paradoxe est que parmi eux certains ont des champs touffus, avec beaucoup d'arbres (champs de Khali Top). De plus, pour le problème actuel des champs de tobène, il s'agit de 6 ha de champs et les impactés sont 06 paysans, 7 champs.

Pour Keur Maguèye et Maka Dieng 40 ha pour 24 paysans. le décapage des ICS est bloqué par des paysans manipulés. 159 travailleurs sont payés depuis 2 mois à ne rien faire. Si rien n'est fait rapidement, ils risquent le chômage technique, s'en suivra l'arrêt complet de la mine avec ses conséquences incalculables tant économiques que sociales". En effet, renseigne toujours le document récapitulatif, certains responsables politiques demandent à ICS de faire un accompagnement de plusieurs millions en dehors du barème comme l'ont fait certaines entreprises, la différence est que ,prendre des terres est inhérente à la marche d'une mine de phosphate alors que ces entreprises prennent 1 fois des terres par 25 ans. ICS peut accompagner en dehors du barème jusqu'à 1 000 000 f/ha".

Pour couronner le tout ledit document de rappeler que "le ministre de l'intérieur avait demandé lors de la réunion qu'il a tenue à Meouane, après avoir écouté toutes les parties, de procéder d'abord à la délimitation des 6 ha, ensuite de faire le parcellaire et d'évaluer ce qu'il y a dans chaque champs par la commission départementale d'évaluation des impenses dirigée par le Prefet. Après quoi il convoquera une autre réunion pour parler de barème avec les impactés.

Les gendarmes sont venus accompagnés la commission départementale pour faire ce travail. Les ICS s'en sont tenues aux instructions du ministre". En outre, rappelons les 26 personnes qui étaient en garde à vue ont été déférées devant le parquet ce vendredi dernier. 7 d'entre eux ont été libérés. 19 d'entre eux sont sous mandat de dépôt à la Maison d'arrêt et de correction (Mac) de Thiès. Ils seront jugés vendredi prochain aux tribunaux des flagrants délits de Thiès. Les chefs d'inculpation retenus contre ces derniers sont : incitation à la rébellion, attroupement illégal, violences sur agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Source : https://www.dakaractu.com/Affaire-des-populations-de-Tobene-et-ICS-La-direction-leve-un-coin-du-voile-et-s-en-remet-a-la-diligence-du-1er-policier_a192229.html



aps.sn - Un projet veut récupérer 800 hectares de terres salées dans deux régions

20 août 2020

Docteur Ndèye Khady Fall, coordonnatrice du Projet d'appui à la résilience des filières agricoles (PARFA), a fait part de l'ambition de récupérer, cette année, quelque 800 hectares dans certaines parties de leurs zones d'intervention affectées par la salinisation des sols.

“Nous avons pour objectif la récupération de 800 hectares de terres. Nous sommes sur 800 hectares cette année que nous voulons récupérer dans les régions de Fatick et Kaolack”, a-t-elle confié dans un entretien avec l'APS, en marge de l'atelier de validation du cadre national d'investissement stratégique pour la gestion durable des terres au Sénégal, ouvert mercredi à Dakar.

L'atelier de deux jours (mercredi et jeudi) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 dénommée “Appui aux plateformes multipartites” du Projet d'appui à la résilience des filières agricoles (PARFA). Participent à cette rencontre organisée par l'Institut national de pédologie plusieurs experts, officiels et journalistes.

La rencontre est destinée à la validation du cadre national d'investissement stratégique pour la gestion durable des terres au Sénégal (CNIS-GDT) réactualisé et de l'étude de faisabilité de la mise en place d'un guichet financier sur la gestion durable des terres et des eaux (GDTE) /résilience au niveau du Fonds national de développement agro-sylvo-pastoral.

Interrogée sur le comportement des cultures dans ces zones d'intervention, Docteur Ndèye Khady Fall dit avoir constaté “un bon comportement” des cultures grâce à une “bonne pluviométrie”.

“Je suis allée sur le terrain, dans les régions de Fatick, Diourbel, de Kaolack, Kaffrine et de Louga (zone sylvo-pastorale). J'ai vu que les terres et les cultures se portent bien. Nous nous attendons à une bonne production si les pluies se poursuivent jusqu'à terme”, a-t-elle souligné.

Elle a en outre indiqué que son projet a aussi assisté cet hivernage quelque 25000 ménages vulnérables en intrants agricoles pour une valeur de 610 millions CFA en vue de les encourager dans ce contexte de coronavirus.

“Actuellement, dans ce contexte de coronavirus, on peut dire que l'impact est généralisé dans le monde. Ici, nous sommes à plus de 25000 ménages vulnérables appuyés dans ce contexte de Covid-19, en semences certifiées, en engrais pour les filières riz, mil, sorgho et niébé pour qu'ils puissent cultiver”, a-t-elle fait part.

“En ce qui concerne l'achat des semences et des engrais, nous pouvons évaluer cela à plus de 610 millions CFA”, a-t-elle indiqué.

Source :

<http://aps.sn/actualites/economie/agriculture/article/un-projet-veut-recuperer-800-hectares-de-terres-salees-dans-deux-regions-du-centre-ouest>



senepus.com – Dossier : Enjeux du foncier rural au Sénégal et partenariats pour un développement économique durable

21 août 2020

Le Sénégal dispose de vastes superficies de terres arables mais le pays n'a pas encore atteint l'autosuffisance alimentaire. Plusieurs facteurs expliquent cette situation.

Au Sénégal, entre 60 et 70 pourcent de la population dépendent de l'agriculture, ce qui montre l'importance des enjeux fonciers. Les superficies arables représentent approximativement 4 millions d'hectares dont 2,5 millions sont actuellement valorisés. Les causes de l'accroissement de la pression foncière sont entre autres, l'augmentation du taux de croissance démographique et l'urbanisation, le développement des infrastructures routières, le développement économique (tourisme, écotourisme, agriculture familiale, agrobusiness...), la demande sociale et culturelle (cimetières, bois sacrés etc...) et l'augmentation de la spéculation foncière. Comme la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, le paradoxe du foncier au Sénégal est que malgré l'abondance des superficies arables, le pays n'arrive toujours pas à nourrir la population. Cette situation doit être renversée.

PARADOXE DU FONCIER RURAL AU SENEGAL

Le Sénégal dispose de vastes superficies de terres arables mais le pays n'a pas encore atteint l'autosuffisance alimentaire. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Parmi ceux-ci: la prédominance des petits agriculteurs sans moyens financiers substantiels qui forment l'ossature de l'agriculture familiale; la faible utilisation des semences certifiées qui ne permet pas d'accroître les rendements agricoles de manière significative; la modernisation insuffisante des technologies agricoles utilisées par les petits exploitants malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics; la faible implication des femmes et des jeunes dans les activités agricoles; l'augmentation des importations alimentaires qui nécessitent des sorties de devises importantes. Il faut toutefois souligner que les produits alimentaires importés coûtent en général moins chers que les produits locaux car ils sont subventionnés. Le lait en poudre que les pays de l'Union Européenne exportent au Sénégal et dans la sous-région en est un parfait exemple. Un autre problème est lié au faible niveau de transformation des produits agricoles et de promotion du "produisons ce que nous consommons pour une meilleure valorisation des produits locaux." On note par ailleurs la faible implication du secteur privé surtout national, pour développer les activités agro-industrielles et créer une plus grande valeur ajoutée et des emplois.



MODELES DE PARTENARIATS GAGNANT GAGNANT À PROMOUVOIR SUR LE FONCIER RURAL ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Les différents partenariats gagnant-gagnant à promouvoir doivent montrer que le succès de la gestion du foncier rural au Sénégal exige une prise en compte de la légalité de la possession du patrimoine foncier, la légitimité du patrimoine foncier, la solidarité intergénérationnelle, le développement agro-industriel, le retour sur investissement, et le développement socio-économique des communautés. Quatre modèles de partenariats gagnant-gagnant pourraient être retenus pour la politique économique, sociale et environnementale du Sénégal.

Le premier est celui de Daga Birame (région de Kaffrine) qui est un partenariat entre l'Etat et les communautés ou partenariat-public-communautés (PPC) pour la réhabilitation des zones dégradées, le

développement de l'agriculture familiale et la résilience aux changements climatiques avec l'appui technique de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA). Le deuxième est un partenariat entre l'Etat et les communautés (PPC) que doit porter l'Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte (ASERGMV) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) à travers son programme de reboisement et de restauration des paysages.

L'ASERGMV pourrait planter des arbres fournissant le bois d'œuvre et ceux fournissant les produits forestiers non ligneux (PFNL) comme le baobab, le karité, le ditakh, le madd, le nénéto, le jujubier, le tamarinier, etc.... Cependant, pour s'assurer de la survie des arbres plantés, l'ASERGMV devra signer des contrats d'entretiens et de suivis des arbres avec les communautés rurales pour en retour permettre à ces dernières d'obtenir un droit d'usage commercial sur

les arbres dont les fruits pourront être récoltés dans le respect de la préservation des arbres.

Ainsi les communautés villageoises auront le droit de consommer et de commercialiser les fruits des arbres plantés ce qui les motivera

d'avantage pour le suivi et l'entretien des arbres. Ce sera un modèle de partenariat gagnant-gagnant additionnel qui permettra d'augmenter le couvert forestier national, de mieux contribuer à la séquestration de dioxyde de carbone, de lutter contre les changements climatiques, d'améliorer la conservation de la biodiversité, de réduire la pollution de l'air dont Dakar souffre énormément, de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, d'octroyer des emplois verts aux populations (surtout aux femmes et aux jeunes) et de lutter contre la pauvreté.

Le troisième modèle de partenariat gagnant-gagnant doit s'inspirer du Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agriculture Sénégalaise (PDIDAS). Avec la mise en œuvre de ce projet, les communautés détiennent des baux à long terme sur leurs terres, ce qui leur permet de développer des partenariats avec l'Etat, et les opérateurs privés nationaux et internationaux avec l'appui de l'agence nationale pour la promotion des investissements et des grands travaux (APIX).

Cependant puisque les opérateurs privés ne sont pas détenteurs des baux, ces derniers s'intéressent davantage à un partenariat gagnant-gagnant beaucoup plus orienté vers le court et moyen termes pour minimiser les risques. C'est pourquoi l'objectif principal du PDIDAS consistant à produire et à exporter 100.000 (cent mille) tonnes de fruits et légumes sans une transformation industrielle sur place rentre parfaitement dans la stratégie d'investissement des opérateurs privés. Ce type de partenariat gagnant-gagnant ou partenariat-public-privé communautés (PPPC) est certes très important et doit être multiplié davantage au niveau national, Mais un quatrième modèle de partenariat (PPPC) qui intègre la production et l'agro-industrie in situ doit être encouragé. Pour ce faire, l'Etat doit envisager de donner des baux aux opérateurs privés nationaux et internationaux qui auront l'obligation d'intégrer la production et la transformation agro industrielles des produits ce qui nécessitera des financements plus importants.

Dans ce type de partenariat, l'avis et les intérêts des communautés riveraines devront être pris en compte avant toute décision d'octroi de terres à un opérateur privé. L'Etat pourra donner un bail à long terme à l'opérateur privé qui sera reconduit de manière tacite tant que l'opérateur privé se conformera au cahier de charges. Ce dernier prendra l'engagement d'investir dans les technologies modernes de transformation agro-alimentaires qui respectent les normes environnementales. En outre, il utilisera des technologies modernes moins polluantes tout en adoptant une politique de valorisation des déchets qui seront produits. L'opérateur privé recrutera les jeunes des villages environnants comme des employés salariés avec tous les avantages sociaux plus un mois de congés payés. Il renforcera les capacités du personnel recruté. Il s'engagera à électrifier les villages impactés par le projet, les approvisionner en eau potable et appuyer la construction d'infrastructures (mosquées, églises, écoles, cases de santé, routes etc...).

Toutes ces réalisations ainsi que le nombre d'emplois précis à créer seront décrits de manière explicite dans un cahier de charges à respecter. Celui-ci sera évalué de manière périodique en présence des parties prenantes incluant l'Etat, les communautés riveraines, et l'opérateur privé. Ce même modèle de partenariat intégrant les activités agro-industrielles pourra être envisagé entre l'Etat et les communautés qui pourront avoir des baux à long terme pour intégrer la production et la transformation agro-industrielle à travers des arrangements avec la Banque Agricole du Sénégal qui mobilisera les investissements nécessaires.

L'Agence de développement des petites et moyennes entreprises (ADEPME) pourra accompagner les communautés en renforçant leurs capacités entrepreneuriales et de gestion. Ce modèle de partenariat gagnant-gagnant sera une opportunité pour diversifier davantage les activités agro-industrielles en incluant la production des produits alimentaires de base consommés au Sénégal. La solidité de ces quatre modèles de partenariats réside sur le fait qu'ils préservent à la fois les intérêts de la Nation, des communautés riveraines, et de l'opérateur privé national ou international (retour sur investissement). Cependant, ces partenariats doivent être encadrés par un cadre législatif et institutionnel incitatif et innovant sur le foncier et par un cadastre rural doté d'un système d'informations foncières rurales pour servir de support aux prises de décisions.

RESULTATS ATTENDUS

Les innovations qui seront apportées dans le cadre juridique et institutionnel sur le foncier et le cadastre rural permettront d'avoir des partenariats gagnant-gagnant durables. Cela facilitera la cohabitation entre l'agriculture familiale et l'agrobusiness et permettra le développement des activités économiques des communautés rurales à travers l'exploitation et la commercialisation des produits forestiers issus du reboisement et de la restauration des paysages. Les résultats attendus sont les suivants.

L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE

Les partenariats gagnant-gagnant permettront d'accroître la production alimentaire nationale, ce qui permettra au Sénégal de résoudre le paradoxe alimentaire du foncier rural et atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires ainsi que la promotion de la consommation des produits locaux.

LA REDUCTION DE LA PAUVRETE RURALE

Les jeunes ruraux qui trouveront des emplois dans les partenariats gagnant-gagnant seront recrutés comme des salariés qui augmenteront leurs revenus de manière substantielle. Ils pourront travailler 11 mois sur 12 avec un mois de congés payé au lieu de travailler 3 mois seulement sur 12 en période d'hiver.

L'OCTROI D'EMPLOIS AUX JEUNES ET AUX FEMMES

Les partenariats offriront des emplois aux femmes renforçant ainsi leur degré d'autonomisation et leur pouvoir dans leurs différents ménages. Les emplois octroyés aux jeunes permettront de mieux valoriser le dividende démographique dont regorge le Sénégal.

LA REDUCTION DE L'EXODE RURAL, L'EMIGRATION CLANDESTINE ET LA TAILLE DU SECTEUR INFORMEL

L'augmentation du nombre d'emplois sécurisés permettra de réduire l'exode rural en fixant davantage les jeunes dans leurs terroirs d'origine et favorisera les migrations de retours des centres urbains vers les zones rurales permettant ainsi de réduire la taille du secteur informel. L'émigration clandestine des jeunes sera également réduite. La lutte contre les changements climatiques, le déséquilibre écologique et la pollution de l'air. Les différents projets agro-industriels utiliseront des innovations technologiques non polluantes avec la valorisation des déchets produits. Tous les projets avant leur démarrage feront une étude d'impact environnemental et social. Les projets qui porteront sur le reboisement et la restauration des paysages permettront d'augmenter le couvert forestier national, la séquestration de dioxyde de carbone, et la biodiversité, et réduire la pollution de l'air. La forte implication du secteur privé national dans l'agrobusiness. Les pouvoirs publics doivent saisir cette opportunité pour renforcer le secteur privé national, l'encourager à investir dans l'agrobusiness en intégrant la production et la transformation agro-industrielle in situ et concrétiser la préférence nationale. L'amélioration des exportations et de la balance commerciale du Sénégal. Le Sénégal connaît un déficit chronique de la balance commerciale dû au fait que les importations sont toujours supérieures aux exportations. En 2019, ce déficit était de 2244 milliards de FCFA. Cette situation doit être renversée à travers cette nouvelle approche de partenariats gagnant-gagnant qui valorise davantage le foncier rural.

Par Ousseynou NDOYE

Source : <https://www.senepius.com/opinions/enjeux-du-foncier-rural-au-senegal-et-partenariats-pour-un>



leral.net - Sénégal: « Tant que le statu quo est maintenu sur le foncier, il faut s'attendre à voir surgir et ressurgir dans diverses zones des conflits dont les causes resteront les mêmes »

Lundi 24 août 2020

Le Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal (Crafs) a organisé ce matin, avec les acteurs de la presse, une table ronde sur les conflits. En ce sens, le Crafs dit constater malheureusement que les solutions apportées aux conflits passés et réclamées par les différents acteurs aujourd'hui pour les litiges en cours n'engendreront que des traitements symptomatiques qui ne permettront pas de combattre le mal à la racine. Les acteurs du Crafs recommandent par ailleurs la relance, au plus vite, du processus de réforme foncière.



Sénégal: « Tant que le statu quo est maintenu sur le foncier, il faut s'attendre à voir surgir et ressurgir dans diverses zones des conflits dont les causes resteront les mêmes »

Accélérer la cadence en ce qui concerne le processus de réforme foncière au Sénégal. C'est le plaidoyer des membres du Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal. En effet, ces acteurs qui se sont réunis ce matin dans les locaux d'un hôtel de la place avec la presse, soutiennent « constater malheureusement que les solutions apportées aux conflits passés et réclamées par les différents acteurs aujourd'hui pour les litiges en cours n'engendreront que des traitements symptomatiques qui ne permettront pas de combattre le mal à la racine ».

Pour Babacar Diop, point focal politique au Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (Cncr) qui a présidé la rencontre, « tant que le statu quo est maintenu sur le foncier, il faut s'attendre à voir surgir et ressurgir dans diverses zones du Sénégal, des conflits fonciers dont les causes resteront les mêmes ». A en croire ce membre du Crafs et Cie, au-delà des personnes et des régimes qui se succèdent, ces conflits trouvent leur source dans les manquements liés à la gouvernance foncière aussi bien sans son corpus juridique et ses bases institutionnelles que dans ses outils et pratiques de gestion.

Dans le même ordre d'idées, ils notent que les textes se révèlent peu adaptés au contexte changeant et restent difficiles à mettre en application. Pis, « la situation continue de favoriser l'accès à la terre pour une certaine élite politique, économique, religieuse, nationale et étrangère au détriment de personnes et

de communautés démunies, peu instruites et vulnérables ».

Par conséquent, le crafs recommande la relance au plus vite du processus de réforme jusqu'à l'aboutissement de sa phase législative à travers de manière participative et inclusive mais également de veiller à ce que les affectations de terres se fassent dans le respect de l'équité et de la justice sociale afin de ne pas léser les intérêts des communautés locales.

Ce cadre de réflexion et d'action sur le foncier recommande, dans la même perspective, un audit foncier national pour clarifier la situation de l'occupation foncière afin de détecter et corriger les irrégularités identifiées. C'est devenu, d'après les membres du Crafs, particulièrement urgent dans les zones appartenant au domaine public de l'Etat et dans les zones à fort potentiel (zones périurbaines, zones permettant une maîtrise des eaux superficielles etc).

Bassirou MBAYE

Source : <https://www.leral.net/Senegal-Tant-que-le-statu-quo-est-maintenu-sur-le-foncier-il-faut-s-attendre-a-voir-surgir-et-ressurgir-dans-diverses-a281067.html>

tvcoop.net- Vidéo : Le CRAFS dégage des pistes de solutions pour une meilleure gestion foncière au Sénégal...

22 aout 2020



Suite à la montée de conflits fonciers notée sur l'étendue du territoire national, le Cadre de Réflexion et d'Action sur le Fonciers au Sénégal (CRAFS) a organisé ce lundi, une table ronde avec la presse.

Cette rencontre a vu la participation des acteurs de la société civile, des représentants des communautés impactées de Tobène, Sandiara et Ndingler .

Selon Babacar Diop, Administrateur du CNCR Secrétariat du CRAFS, l'objectif de cette table ronde est partager la position du CRAFS sur le débat et de dégager les solutions incontournables pour une meilleure gestion

foncière, seul gage de paix durable et de développement socio économique de notre pays

Source :

<http://www.tvcoop.net/index.php/2020/08/24/crafs/>

enqueteplus.com- Déprédation foncière et engagement politique

22 aout 2020

Au bout de son premier mandat de sept ans, Abdoulaye Wade avait littéralement fait main basse sur les réserves foncières de Dakar : l'immense domaine de la foire, les annexes du stade, la bande dite verte ceinturant l'aéroport. Il avait en même temps créé une nouvelle race de flibustiers qui trouvaient dans le foncier une source d'enrichissement facile et sans trace. Des baux étaient établis pour les bénéficiaires ultimes qui payaient rubis sur ongle des terrains soustraits du patrimoine public et distribués en catimini à une clientèle politique mais dont de grands lots revenaient à la même petite bande de prédateurs du foncier.

En 2006, à un an des élections présidentielles et législatives, la boulimie foncière atteint ce que je prenais à tort pour un paroxysme : à cette date, la proie d'Abdoulaye Wade était la bande verte qui longeait le mur est de l'aéroport, courant d'une extrémité à une autre de la piste principale et au-delà. C'était donc une bande de plus de quatre kilomètres de long et large en moyenne d'un kilomètre. Selon les normes de l'aviation, c'était une zone non aedificandi ou soumise à des restrictions très strictes. Au surplus, la zone étant distante de quelques centaines de mètres seulement de la piste principale, son occupation n'allait pas sans danger considérable pour ses habitants comme pour les opérations aériennes.

Au-delà des nuisances sévères et incessantes auxquelles les occupants étaient exposés, ceux-ci seraient les premières victimes potentielles d'un éventuel crash dans cette zone immédiatement contiguë à la bande de piste. Nul besoin d'être de l'aviation civile pour appréhender le risque élevé pour les riverains du crash d'un aéronef bourré de kérosène sur des habitations en dur et souvent densément occupées. Par ailleurs, les constructions, qui ne manqueraient pas de s'y amonceler dans un enchevêtrement si typique de Dakar, rendraient difficile l'accès des secours. Une nation qui s'était distinguée à la face du monde par la catastrophe maritime la plus

meurtrière jamais enregistrée, à savoir le naufrage du bateau le *Joola*, s'apprêtait sciemment, délibérément, par les décisions de ses plus hautes autorités à réunir les mêmes facteurs contributifs et/ou aggravants pour éventuellement surpasser ce triste record.

En ma qualité de Représentant de l'ASECNA, donc partie prenante à la sécurité de la navigation aérienne, je n'avais pas manqué d'alerter les autorités par des courriers adressés aux entités nationales compétentes. Ce fut avec un immense soulagement que j'appris que le chef du Gouvernement Macky Sall s'était emparé du sujet et avait convoqué une réunion à la primature.

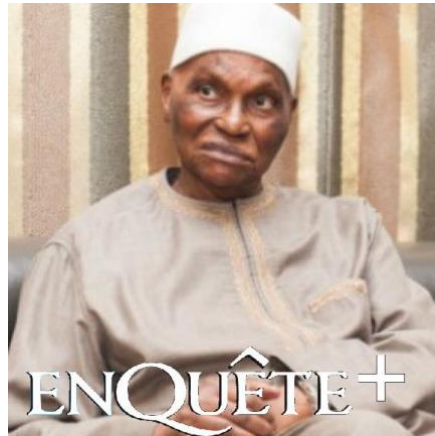
(...) La rencontre ne connut pas les suites espérées de ma part : la bande verte fut dépecée comme un territoire conquis par une horde d'envahisseurs, des puissances de la galaxie au pouvoir grassement servies revendirent leur butin sur un marché immobilier porté à un régime démentiel par ceux-là à qui échoyait le devoir de protéger les intérêts des populations. C'était un commerce des plus lucratifs : des personnes disposant d'une certaine influence auprès des électeurs étaient servies, de même que des hauts fonctionnaires dont les signatures ou le silence devaient être sécurisés. Les gros lots partaient vers les barons du système qui trouvaient par-là les moyens d'alimenter leurs trésors de guerre à la veille de joutes électorales. Enfin, une partie de la demande pressante en terrains dans des zones prisées était satisfaite. Bref, que du bonheur universel.

(...) Le Premier ministre, Macky Sall, sans doute ébranlé par les scènes de chaos qu'il avait constatées au cours de sa visite des quartiers submergés sous les eaux aux alentours de l'autoroute, d'Ouest foire et de Yoff (dont le dispensaire avait été évacué), réalisait ce que la razzia des réserves foncières pouvait coûter à la communauté. La cité Bellevue, aux villas de standing, se trouvait noyée par les eaux qui naguère étaient retenues par la zone de captage. Un pan nord de la clôture de l'aéroport avait cédé sous les eaux drainées à partir des cités érigées en toute illégalité le long de la zone d'approche du seuil sud de la piste principale. Le système de drainage des eaux de l'infrastructure, composé de canaux déversant directement à la mer à travers Ngor, avait été démantelé insidieusement par des occupations irrégulières entamées au milieu des années 1990,

sous le magistère d'Abdou Diouf. C'est un Premier ministre remonté qui se présenta à l'aéroport ce matin d'août 2006, à l'issue d'une visite au dispensaire de Yoff. Il se trouvait là pour saluer le Président en par-tance pour ses innombrables voyages à l'étranger. Sa visite terminée, il avait préféré attendre le Président à l'aéroport, ce qui nous imposait de venir lui tenir compagnie. J'étais en compagnie du Directeur général de l'aviation civile et du gestionnaire de l'aéroport.

Macky Sall nous interpela en marquant son étonnement que le projet d'occupation de la bande verte rencontrait l'assentiment des responsables de l'aviation civile. Mes deux collègues, effectivement favorables au projet, s'employèrent à le rassurer. Pour ma part, ayant exprimé mes réserves auprès du ministre de tutelle au cours de réunions antérieures, j'observai un mutisme notoire au point où le Premier ministre, que je ne connaissais que de loin, me demanda mon opinion. « *Monsieur le Premier ministre, votre intérêt pour la question m'oblige et me fait le devoir de vous donner mon opinion. Je souhaiterais toutefois le faire en présence du ministre de tutelle* ». A ma grande surprise, il marqua son accord pour convoquer une réunion

en présence des différentes parties prenantes sur le sujet. Nous nous retrouvâmes donc le lendemain après-midi à la primature. Je pus mettre un visage sur une partie des intérêts derrière le projet de partage des terres de la bande verte. J'avais certes saisi quelques phrases échangées au cours de rencontres inopinées à l'occasion des voyages de Wade où il était question de quotas pour des agents de l'aviation, mais voir



le Président de l'assemblée nationale et maire de Dakar, une des baronnes du PDS et ministre du premier cercle du président, d'autres ministres et hauts fonctionnaires, se serrer dans la salle de conférences du coup très étroite de la primature, renseignait sur la sensibilité du dossier et le sens des priorités en ce mois où les habitants de Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque grondaient de colère née d'un sentiment d'abandon de l'Etat face aux inondations.

Le Premier ministre présenta brièvement l'ordre du jour de la réunion, qui visait à s'assurer si les services de l'aviation approuvaient effectivement le projet d'occupation de la bande verte. La réunion fut en réalité une confrontation de deux positions divergentes entre les

techniciens de l'aviation présents, le reste des participants épiait, notant et hochant la tête d'approbation ou marquant d'un silence hostile leur opposition aux points de vue qui s'affrontaient.

A ma connaissance, les protagonistes de cette joute sont encore, dans leur majorité, de ce monde, je puis affirmer sans risque de contradiction que j'étais seul contre tous. M'inscrivant contre les arguments développés par mes collègues de l'aviation civile, j'exposai de manière nette et claire les risques majeurs qu'un tel projet posait pour la sécurité des vols, celle des habitants des sites en sus des nuisances permanentes. Je rappelai les perturbations graves du fonctionnement des installations radioélectriques induites par les immeubles et les objets en tout genre irrégulièrement implantés autour de l'aérodrome qui avaient amené les autorités de l'aviation à faire détruire dans un passé récent des constructions sur la même zone. Comment comprendre que, toutes choses étant égales par ailleurs, il soit envisagé d'occuper non seulement les mêmes emplacements mais bien au-delà ?

Je frappai les esprits en rappelant, pour réfuter la théorie d'un des collègues sur les performances des avions modernes et le faible risque de crash dans la bande, qu'un pilote ne choisit jamais de s'écraser et en cas d'accident, dispose malheureusement de très peu d'options sur les points d'impact. L'un des derniers accidents à date étant celui du concorde, je fis remarquer que peu de gens seraient disposés à parier qu'un hôtel de la petite ville de Gonesse près de Paris, fût directement touché par le drame. Par ailleurs, plus de la moitié des accidents d'avions surviennent en phases de décollage ou d'atterrissage, c'est-à-dire dans ou à proximité des aérodromes. Je fis une remarque délibérément provocatrice, espérant toucher le reste de sens des responsabilités de ces personnages, costumés tels des hommes d'Etat mais agissant en rapaces : le désastre du *Joola* devrait rappeler au Sénégal le tribut humain à consentir quand une nation se fie des normes de navigation. Je fis remarquer, pour conclure, que le ministre Ousmane Maseck Ndiaye avait consacré deux réunions sur le sujet mais avait sans doute été conforté par l'avis quasi unanime des techniciens sur la viabilité du projet. J'ai pu observer au fil de mon itinéraire professionnel au Sénégal, comment des hommes de l'art falsifient ou à tout le moins omettent de rappeler les règles de leurs métiers par intérêt ou par peur pour leurs positions de sinécure.

Alors, Macky Sall tira une conclusion qui participa pour beaucoup à me le rendre sympathique et sur le moment respectable. Il déclara le projet inapproprié et leva la séance. Alors que je me tenais comme le reste de l'assistance debout, attendant qu'il se retirât, il s'approcha de moi et me dit de façon à être entendu par le plus grand nombre : « *mes félicitations pour la manière dont vous avez présenté votre position* ». Plus tard ce soir-là, je reçus un coup de téléphone d'Ousmane Maseck Ndiaye. Alors que je préparais une formule pour lui expliquer le dilemme que j'avais vécu entre mon amitié à son endroit et ma loyauté à ce qui me semblait être les intérêts de la République, il me dit : « *Thierno, le Premier ministre m'a demandé de vous féliciter pour votre courage* ».

(...) Mes premières impressions favorables à Macky Sall furent confortées au cours des rencontres suivantes sur des dossiers sensibles, celui de la compagnie Air Sénégal International en particulier. Autant nos vues convergeaient sur ces dossiers, autant je fus surpris et marqué par la divergence d'opinions sur ces questions entre lui et le Président Wade. En outre, il semblait posséder cette faculté rare à ce niveau de responsabilités à accepter un point de vue dissonant.

Deux amis communs que j'avais connus dans l'aviation civile participèrent par la suite à davantage nous rapprocher, Mamadou Dieng et Mor Ngom. Ce dernier permit d'établir et d'entretenir un canal de communication entre le désormais Président de l'assemblée nationale, mais sur un perchoir de plus en plus précaire, et l'ancien représentant de l'ASECNA que je suis devenu en ce début de l'année 2008.

Bien avant l'affaire de la convocation de Karim Wade, président du Conseil de surveillance de l'ANOCI, j'avais le sentiment au mois de janvier 2008 pour l'avoir sondé, que Macky Sall se préparait à l'éventualité d'une opposition à Wade.

Je ne saurais affirmer que tel était son choix, je crois même que les diatribes incessantes de Farba Senghor lui auguraient l'hallali, ne lui laissant d'autre option que de s'y préparer. Il connaissait le milieu et avait lui-même naguère participé à ces sortes de rites sacrificatoires de la maison Wade.

D'autres que moi, du premier cercle de Macky Sall, le poussaient à entreprendre une vie en dehors du PDS. Sa famille propre, en particulier son épouse dut jouer un rôle décisif dans l'armement moral.

(...) C'est dans une telle séquence historique de décomposition d'un régime, favorable en une recomposition profonde que l'APR fut mise sur pied.

(...) Dans mon proche entourage, plutôt porteur des idéaux de progrès et d'émancipation de l'Afrique, mon engagement à l'APR, aux côtés de l'ancien premier ministre de Wade et ci-devant président d'une assemblée nationale plus que jamais chambre de légalisation de toutes les dérives de Wade, ne passait pas bien. Comment un homme, qui a applaudi toutes les dérives de Wade et ne l'a quitté que poussé quasiment au départ, peut-il porter un changement, m'objectait-on.

Ce furent des moments pénibles de justifications. J'expliquais mon choix par un faisceau d'espérances plus que par une adhésion sans réserve. Un besoin irrésistible d'agir pour contrer le péril destructeur de la gouvernance de Wade me pressait. Restait à trouver un cadre dans lequel militer. La création de l'APR constituait pour moi une aubaine, en ce qu'elle permettait de participer à dessiner les contours d'une nouvelle offre politique et à tenter de façonner de rapports plus démocratiques au sein de l'organisation.

Source :

<http://www.enqueteplus.com/content/d%C3%A9pr%C3%A9dation-fonci%C3%A8re-et-engagement-politique>

farmlandgrab.org

the global rush for farmland and peoples' struggles against it

farmlandgrab.org - Litige foncier au Sénégal : « Plus de 800.000 ha de nos terres feraient objet d'accaparement », selon le président de Actionaide

24 aout 2020

Le Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal (CRAFS) avec une trentaine d'organisations paysannes et de la société civile qui le composent, suivent avec intérêt le débat sur le foncier qui domine l'actualité depuis le mois de mai 2020, suite aux manifestations contre un projet immobilier situé au bas de la colline du phare des Mamelles. Et selon Zakaria Sambakhé, directeur de "Actionaide Sénégal", venu prendre part à la séminaire du CRAFS : « si des études approfondies se faisaient sur les terres qui font objet de spéculation, le nombre d'hectares tournerait sur une superficie de plus de 800.000 ha ».

« Sur la superficie du nombre d'hectares qui fait l'objet d'accaparement de nos terres, on parle de 680.000 hectares, ça c'était le pic en 2012. Entre temps il y a d'autres superficies qui font l'objet de spéculation. Et y a lieu de faire d'autres études beaucoup plus approfondies. Et on peut aller même jusqu'à plus de 800.000 ha de terres qui feront l'objet d'accaparement. Et cela est très énorme pour un pays où la population augmente mais les superficies d'hectares n'augmentent pas. C'est pourquoi nous appelons à ce qu'il y ait une réforme foncière consensuelle qui puisse préserver les intérêts des populations et du Sénégal », a indiqué le directeur de l'association "Actionaide Sénégal".

Mais au-delà des personnes et des régimes qui se succèdent, le CRAFS estime que ces conflits trouvent leur source « dans les manquements liés à la gouvernance foncière aussi bien dans son corpus juridique et ses bases institutionnelles, que dans ses outils et pratiques de gestion. Les textes se révèlent peu adaptés au contexte changeant et restent difficiles à mettre en application. Des ambiguïtés de diverses natures qui subsistent encore en rendent précaire l'accès à la terre par les communautés paraît important. Pire, la situation continue de favoriser l'accès à la terre pour une certaine politique, économique, religieuse, nationale et étrangère au détriment de personnes et de communautés démunies, peu instruites et vulnérables. »

N'empêche, le CRAFS par la voix de son président Babacar Diop constate malheureusement que « les solutions apportées aux conflits passés et réclamées par différents acteurs aujourd'hui pour les litiges en cours n'entendent que des traitements symptomatiques qui ne permettront pas de combattre le mal à la racine. Tant que le statu quo est maintenu sur le foncier, il faut s'attendre à voir surgir et ressurgir dans diverses zones du Sénégal, des conflits fonciers dont les causes resteront les mêmes. »

Source :

<https://www.farmlandgrab.org/post/view/29802-litige-foncier-au-senegal-plus-de-800-000-ha-de-nos-terres-feraient-objet-daccaparement-selon-le-president-de-actionaide>



lequotidien.sn - Table ronde – Récurrence des conflits relatifs à l'accaparement de terres : Des acteurs souhaitent une réforme foncière

25 aout 2020

La récurrence des conflits fonciers découle de manquements liés à la gouvernance foncière, selon le Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal. La plateforme réclame une réforme à travers une approche inclusive.



Le Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal (Crafs) est pour la réforme de la gouvernance foncière au Sénégal. Depuis quelques mois, les litiges fonciers entre paysans et investisseurs sont légion au Sénégal. Les cas de Ndingler, Bande des filaos de Guédiawaye, Nguéniène, Tobène, Corniche Ouest ou le Phare des Mamelles rappelle la complexité de l'occupation des terres du domaine national. Pour le Crafs, ces conflits sont la conséquence des «manquements liés à la gouvernance foncière» aussi bien dans son corpus juridique et ses bases institutionnelles que dans ses outils et pratiques de gestion. «Les textes se révèlent peu adaptés au contexte changeant et restent difficiles à mettre en application. Des ambiguïtés de diverses natures subsistent encore et rendent précaire l'accès à la terre par les communautés. Pis, la situation continue de favoriser l'accès à la terre par une certaine élite politique, économique, religieuse, nationale et étrangère, au détriment de personnes et de communautés démunies, peu instruites et vulnérables», a constaté Thierno Sall, responsable de la communication et chargé de projets à l'Ong Enda Pronat hier, lors d'une table ronde entre le Crafs et la presse.

«Audit du foncier national»

Pour une gouvernance foncière plus démocratique, la plateforme née en 2010 réclame un audit du foncier national pour clarifier la situation de l'occupation foncière afin de déceler et corriger les irrégularités identifiées. «Cet audit est particulièrement urgent dans les zones appartenant au domaine public de l'Etat et dans celles à fort potentiel», a déclaré Babacar Diop, point focal en foncier du Cadre national de concertation et de coopération des ruraux (Cncr). Dans le même ordre d'idées, la plateforme d'organisations paysannes et de la société civile

rejette l'immatriculation généralisée et la privatisation des terres du domaine national qui, estime-t-elle, favoriserait la marchandisation des terres. «Il faut la relance au plus vite du processus de réforme jusqu'à l'aboutissement de sa phase législative à travers une approche participative et inclusive. Les efforts humains et financiers mobilisés pendant 5 ans ne devraient pas être vains», a plaidé M. Diop.

Il est aussi demandé le renforcement du contrôle et de la participation citoyenne dans la gouvernance foncière au niveau le plus rapproché des populations et la mise en place de voies de recours plus efficaces et peu formalistes pour les populations qui se sentent lésées par une opération foncière. En effet, la Commission nationale de réforme foncière (Cnrf) est parvenue à produire un document de politique foncière. Le processus qui devait déboucher sur l'ouverture d'une concertation pour la validation dudit document et l'adoption d'un nouveau cadre juridique s'est arrêté en mai 2017, après la dissolution de la Cnrf. «Les actes posés par l'autorité laissent penser que l'Etat préfère une réforme techniciste qui passe par des outils cadastraux avec une volonté certaine de renforcer les pouvoirs de la direction générale des Impôts et domaines et de l'Apix», a déploré Babacar Diop du Cncr.

Source : <https://www.lequotidien.sn/table-ronde-recurrence-des-conflits-relatifs-a-laccaparement-de-terres-des-acteurs-souhaitent-une-reforme-fonciere/>

EMPLOI ET MIGRATIONS



Lejecos.com - Sénégal : Progression de l'emploi salarié au mois de juin

19 août 2020

A fin juin 2020, l'emploi salarié du secteur moderne a progressé de 3,6% par rapport au mois précédent, en liaison avec la hausse des effectifs dans le secteur secondaire (+6,5%), notamment dans les industries (+7,2%) et dans les BTP (+2%).



Selon la Direction de la prévision et des études économiques (Dpée) qui donne l'information, dans le secteur tertiaire, la légère hausse de 0,2% des effectifs dans les services a été atténuée par la baisse des emplois dans le commerce (-1,0%).

La même source indique que sur un an, le secteur moderne a enregistré un repli de 0,9% de ses emplois au mois de juin 2020. Les postes pourvus sont, notamment, en baisse dans les industries (-1,6%), les BTP (-1,5%) et le commerce (-1,9%). Toutefois, l'emploi dans les services est ressorti en hausse de 0,7% sur la période.

Source :: <https://www.lejecos.com/Senegal-Progression-de-l-emploi-salarie-au-mois-de-juin-a18219.html>

BuzzSenegal

buzzsenegal.com - Macky Sall demande le recensement des Sénégalais de la diaspora, d'ici la fin de l'année

20 août 2020

Difficile de dire avec exactement le nombre de Sénégalais résident dans la diaspora. En conseil des ministres, ce mercredi 19 août 2020, le Président de la République Macky Sall, revenant sur le suivi et la gestion des sénégalais de l'Extérieur, a demandé au Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, de procéder, d'ici fin décembre 2020, au recensement de nos compatriotes de la Diaspora.

Source :

<https://buzzsenegal.com/news/international/macky-sall-demande-le-recensement-des-sen-51298.html>



leral.net- Alerte de HCR et l'OIM en Libye : l'ONG ADHA préoccupée par la recrudescence de la migration

20 août 2020

En effet, selon le HCR et l'OIM, au moins 45 migrants et réfugiés sont décédés au large de la Libye ce mercredi 19 Août, et 37 rescapés originaires du Sénégal, Mali, Tchad et Ghana, ont été placés en détention en Libye. l'ONG Action pour les Droits Humains et l'Amitié (ADHA) tire la sonnette d'alarme par rapport à la recrudescence de la migration irrégulière et face à la situation des migrants sénégalais laissés à eux-mêmes.

Ainsi, cette nouvelle tragédie porte le bilan à au moins 302 morts ayant péri en tentant de traverser la Méditerranée à bord d'embarcations de fortune. A cela s'ajoute de nombreux migrants portés disparus dans le désert libyen et celui d'Agadez qui a toujours été un lieu de transit, sans oublier ceux qui sont vendus comme esclaves par des bandes organisées.

" Cette situation doit nous pousser à nous interroger sur l'efficacité de la politique migratoire en Afrique.

Nous rappelons que le Sénégal n'a jamais été maître de son destin migratoire depuis 2005, puisque les financements proviennent de l'UE et de ses États membres", dit le communiqué qui ajoute:

Malgré les accords européens destinés à dissuader de telles traversées, dont plus de 200 milliards investis dans le domaine de la migration par l'UE de 2005 à 2019 dans le vent, la crise sanitaire, et du récent projet de partenariat opérationnel conjoint UE - Senegal doté de 9 Millions d'Euros du 11 Mars 2020, le rythme des départs des migrants s'est accéléré.



Face à cette situation alarmante de désespoir, l'ADHA dénonce jusqu'à la dernière énergie l'absence de politique efficace pour faire face aux phénomènes migratoires,

Action pour les Droits Humains et l'Amitié (ADHA) rappelle que ce sont les pays africains qui assument

l'essentiel du fardeau de la migration et par conséquent, payent le plus lourd tribut.

Ainsi, il est impératif et urgent de poursuivre la réflexion (des jeunes) et de mettre en place de nouveaux mécanismes de sortie de crise, plus soucieux de la prise en charge des fléaux de la jeunesse africaine, parmi lesquels le chômage et le sous-emploi.

Par la voix de Adama Mbengue, son président, l'ONG Action pour les Droits Humains et l'Amitié (ADHA recommande vivement de :

- Réduire les inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays.
- Faciliter les migrations ordonnées, sûres, régulières et responsables et la mobilité des personnes, y compris par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées.
- Revoir la politique d'insertion des jeunes en valorisant les métiers du secteur informel.
- Mettre en cohérence des politiques migratoires dans les pays de l'espace CEDEAO
- Renforcer de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud.
- Promouvoir la bonne gouvernance pour garantir l'égalité des chances à l'emploi.
- D'impliquer les jeunes dans les prises de décision car ils sont les seuls à pouvoir défendre leur droit et parler des réalités et difficultés qu'ils vivent.

Au ministère de la Jeunesse du Sénégal, il est demandé de s'impliquer et de poser des actes concrets sur les causes des jeunes.

De dépêcher des émissaires pour le rapatriement des compatriotes bloqués en Libye

Source : https://www.leral.net/Alerte-de-HCR-et-l-OIM-en-Libye-l-ONG-ADHA-preoccupee-par-la-recrudescence-de-la-migration_a280755.html

FILIÈRES & CHAINES DE VALEURS



lejecos.com- Développement de la chaîne de valeur de la mangue au Sénégal : Dr Sidy Tounkara de l'Ipar énumère les défis à relever

Mardi 18 Août 2020

Le Dr Sidy Tounkara de l'Initiative prospective agricole rurale (Ipar) a livré les résultats de son étude sur la Covid-19 et la chaîne de valeur mangue au Sénégal. Dans ce document de 58 pages, M. Tounkara indique dans ses notes les défis à relever, notamment la production et la qualité, le développement de la transformation industrielle, entre autres, pour asseoir une bonne dynamique du secteur de la mangue au Sénégal.

Développement de la chaîne de valeur de la mangue au Sénégal : Dr Sidy Tounkara de l'Ipar énumère les défis à relever

« L'étude menée par l'Usaid (2006) sur la chaîne de valeur mangue au Sénégal a permis d'identifier quelques défis que nous reprenons ici car ils sont toujours d'actualité », indique Dr Sidy Tounkara. Le chercheur à l'Ipar souligne ainsi que le premier défi que le secteur de la mangue au Sénégal doit relever est celui de la production et de la qualité. En effet, « la neutralisation de la mouche des fruits qui détruit la production (déclarée comme un fléau national) et autres ravageurs, l'apport de soins aux vergers et leur entretien et la formation technique des producteurs contribuent à réduire de manière significative les pertes post-récoltes tout en augmentant la production de mangue (Telemans, 2012) ».



Le deuxième défi, note le docteur dans la foulée, est celui du développement de la transformation industrielle à grande ampleur. En effet, explique M. Tounkara, la saisonnalité de la production (rupture d'approvisionnement par moments), le défaut de circuit d'approvisionnement approprié à prix abordable et stable, la méconnaissance du marché de la mangue transformée, le défaut de maîtrise de la conservation, la formation insuffisante des opérateurs, coût élevé des charges sont autant de goulots d'étranglements qui empêchent l'industrie de la transformation de mangue de prendre son envol.

Dans le même ordre d'idées, l'étude du chercheur de l'Ipar souligne que le troisième défi de la mangue au Sénégal a trait à la commercialisation à la fois de la matière première et des produits transformés. En ce sens, relève le document, les difficiles conditions de

transport et de stockage, de conditionnement, le déficit de moyens de la Direction de la protection des végétaux (Dpv) pour mieux faire son travail de contrôle phytosanitaire et de la conformité aux normes d'exportations sont autant de facteurs qui plombent la dynamique de commercialisation de la mangue sénégalaise.

De plus, à l'en croire, le manque d'informations en temps réel, pour l'exportateur, sur le prix de vente de la mangue appliqué par l'importateur qui paie l'exportateur après déduction des charges, les commissions et autres frais ne plaident pas en faveur de la rentabilité des exportations.

Pour le Dr Tounkara, le quatrième défi consiste à mettre en place une gouvernance des acteurs et des institutions capables d'impulser une nouvelle dynamique au secteur de la mangue au Sénégal. A ce titre, suggère-t-il, l'existence d'institutions publiques et privées dotées seulement d'un statut consultatif pourrait être améliorée.

Le manque d'implication des organisations professionnelles en termes d'orientations politiques stratégiques et de décisions, le manque de coordination du secteur, le problème de la certification des produits pour l'exportation sont des contraintes qui peuvent être surmontées de manière participative et inclusive, trouve le chercheur. Selon lequel, l'Interprofession des acteurs de la mangue du Sénégal (Iams) peut jouer un rôle fédérateur majeur dans ce sens à condition qu'elle en ait les moyens.

Par ailleurs, renseigne le document, même si certaines grandes exploitations ont pu mettre en place de bonnes pratiques agricoles, des mesures d'hygiène et de traçabilité des produits, les petits producteurs risquent de « disparaître » de la filière mangue s'ils ne sont pas aidés et structurés en groupements beaucoup plus professionnels avec des techniques de production mises à jour, etc. « D'ailleurs, ces petits producteurs semblent être les plus durement touchés par la crise de la Covid-19 », relève enfin Dr Tounkara. Bassirou MBAYE

Source : https://www.lejecos.com/Developpement-de-la-chaîne-de-valeur-de-la-mangue-au-Senegal-Dr-Sidy-Tounkara-de-l-lpar-enumere-les-defis-a-relever_a18218.html

lpar.sn - La chaîne de valeur mangue face à covid-19 au Sénégal

L'étude réalisée en mai 2020 a montré que la Covid-19 a bien perturbé l'environnement dans lequel les

acteurs de la mangue évoluent pour produire, vendre, transformer et consommer même s'ils ont pu développer des stratégies d'adaptation en attendant des mesures d'accompagnement plus élaborées.



Avec un apport global de près de 4 milliards de FCFA au Sénégal, en fournissant de l'emploi à près de 20 000 personnes dont près de 50% de femmes, en 2011, le secteur de la mangue a montré toute son importance dans l'économie sénégalaise même si le potentiel reste largement sous-exploité. En 2017, environ 3 600 tonnes de mangue fraîche sont transformées, soit une valeur de 250 millions de FCFA (Badji, 2018). Donc, si le secteur de la mangue bénéficie de l'accompagnement qu'il faut, il « offre des opportunités de travail et d'emplois surtout aux femmes et aux jeunes, apporte des revenus additionnels en milieu rural et au niveau des exploitations familiales et valorise le travail en milieu rural (compétences améliorées et reconnues) » (Strebelle, 2013). Compte tenu de cette contribution réelle et potentielle du secteur de la mangue à l'économie sénégalaise, il est pertinent de s'intéresser aux effets que la Covid-19 pourrait avoir sur lui.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 au Sénégal, des mesures ont été prises par le Gouvernement. Grâce à une approche chaîne de valeur combinée à une enquête qualitative, il s'est agi d'identifier et de documenter les effets de ces mesures dans le secteur de la mangue au Sénégal, d'identifier les stratégies d'adaptation des acteurs pour faire face à la situation de crise sans nécessairement attendre l'Etat ou les partenaires techniques et financiers. En termes de finalité, il s'agit de faire des recommandations à l'endroit des décideurs pour mieux accompagner la chaîne de valeur mangue.

Ainsi, l'étude réalisée par le Dr Sidy TOUNKARA a permis de montrer que les mesures de lutte contre la Covid-19 au Sénégal ont effectivement eu des effets non négligeables dans la chaîne de valeur mangue. Ces effets ont, globalement, perturbé l'environnement dans lequel les acteurs de la mangue doivent se mouvoir pour réaliser leurs différentes activités de production, de commercialisation nationale et internationale, de transformation. Ces effets ont également d'autres aspects socio-économiques qu'il est important de prendre en compte.

Cependant, les acteurs de la mangue ont su développer des stratégies pour pouvoir fonctionner tant bien que mal et maintenir quelques activités durant la période de mise en œuvre des mesures de lutte contre la Covid-19. Ces stratégies se caractérisent par la limitation des pertes, le sauvetage d'emplois, la diversification des activités, la quête de l'information qui est essentielle dans une période de crise, la préoccupation de circonscrire les effets négatifs à la présente campagne et préserver la suivante.

A ces stratégies développées par les acteurs de la mangue, cette étude a permis d'indiquer des pistes de réflexion et d'action à l'endroit des décideurs pour non seulement prendre en charge les problèmes structurels d'avant Covid-19 mais aussi ceux dus à la Covid-19 pour mieux soutenir le secteur de la mangue au Sénégal.

Source : <https://www.ipar.sn/la-chaine-de-valeur-mangue-face-a-COVID-19-au-Senegal.html>



Dakaractu.com - Vidéo- Covid-19 / DAC de Notto-Diobass : 10 tonnes d'engrais offerts à 100 producteurs arachidiers de 23 villages.

17 aout 2020

Pour appuyer les producteurs agricoles dans ce contexte de Covid-19, le Programme des domaines agricoles communautaires (PRODAC) en partenariat avec l'Office chérifien des phosphates (OCP) Africa vient d'offrir 10 tonnes d'engrais à 100 producteurs arachidiers de 23 villages dans la commune de Notto-Diobass. Ces producteurs ont été sélectionnés sur la base de leurs productivités en fonction des surfaces qu'ils ont emblavées. Un geste qui vient à son heure et qui, à coup sûr, va permettre à ces cultivateurs d'améliorer leurs rendements.



REVUE DE PRESSE DU 17 AU 29 AOUT 2020

Source : https://www.dakaractu.com/Covid-19-DAC-de-Notto-Diobass-10-tonnes-d-engrais-offerts-a-100-producteurs-arachidiers-de-23-villages_a192168.html



Lequotidien.sn - Ziguinchor - Commercialisation de l'anacarde : Plus de 2 500 tonnes en souffrance

18 aout 2020

En Casamance, la filière anacarde est confrontée à divers obstacles qui plombent son dynamisme. A preuve, un stock de 2 500 à 3 500 tonnes d'anacarde est encore en souffrance à Ziguinchor, faute d'acquéreurs.



L'exportation de l'anacarde vers le marché international est, ces dernières années, contrôlée par des Indiens et des nationaux dotés de contrats pour opérer sur le terrain. Ce, avec une certaine mainmise des étrangers qui fixent le prix au producteur, notamment les Indiens qui sont d'ailleurs en phase finale d'exportation, contrairement aux acteurs locaux qui sont totalement bloqués avec leur produit. Une situation à laquelle ces derniers tentent d'apporter des solutions avec l'appui et l'encadrement du gouvernement. Aboubacar Camara, membre de la filière anacarde et directeur général de l'Usine Cajou d'or, qui s'active dans la transformation de produit fini à l'export à Bignona, soutient mordicus que l'exportation, à l'heure actuelle, pose problème pour les acteurs nationaux qui sont sur place. «Seuls les Indiens et les nationaux qui traitent avec les sociétés indiennes, ceux ayant bénéficié de financements des banques sur garantie de la Délégation générale à l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes (Dre/Fj) ont la possibilité d'exporter et exportent», martèle-t-

il. Malgré tout, renchérit Aboubacar Camara, le produit est encore là. «A Ziguinchor, il y a entre 2 500 et 3 500 tonnes qui doivent être exportées. Et ce, dans un contexte mondial où la valeur du dollar baisse et où les nationaux n'ont pas un bon prix pour l'exportation», soutient cet acteur de la filière anacarde, spécialisé dans la transformation du produit.

Et cette situation interpelle l'ensemble des acteurs nationaux qui invitent d'ailleurs l'État à intervenir pour sauver la filière. Pour eux, le produit ne doit point être exporté, mais plutôt transformé au Sénégal. Et M. Camara de demander tout bonnement aux autorités étatiques de subventionner le produit, afin de leur permettre de le transformer localement, avant son exportation en produit fini vers le marché international. «Cette année, l'Etat a investi entre 6 et 7 milliards de francs Cfa à travers la Der pour permettre à près d'une quinzaine de sociétés d'acheter la noix aux producteurs. Et une autre solution toute simple est de subventionner les nationaux à hauteur de 200 francs Cfa pour une transformation qui va nous revenir à 400 francs Cfa. Ce qui va nous permettre de le transformer et de l'exporter», plaide-t-il. Une solution urgente qui doit tourner, de l'avis de M Camara, autour de 7 milliards de francs Cfa. «Et cela a aussi l'avantage de sauver les producteurs dont certains ont toujours leurs noix invendues, sauver les commerçants qui stockent leurs produits qu'ils n'arrivent pas à vendre. Il faut donc que l'Etat appelle tous les acteurs autour d'une table pour régler ce problème», dixit Aboubacar Camara pour qui il est hors de question que ce produit continue d'être exporté. Il soutient que des unités de transformation sont sur place et prêtes à transformer le produit. Remerciant au passage les banques qui ont joué un très grand rôle dans le développement de la filière anacarde, M. Camara espère pour la prochaine campagne l'arrivée d'autres banques pour booster la filière. «Pour que le business réussisse sur toute la ligne, il faut le règlement définitif de la question de la subvention du produit pour qu'il soit transformé avant toute exportation. Et nous avons des commandes allant jusqu'à 1 000, voire 1 500 tonnes sur le marché international. L'Etat doit donc organiser la filière. Et cela est une question urgente», insiste-t-il.

Source : <https://www.lequotidien.sn/ziguinchor-commercialisation-de-lanacarde-plus-de-2-500-tonnes-en-souffrance/>



seneplus.com - IPAR fait le plaidoyer pour les acteurs de la mangue

19 aout 2020

Pour renforcer la résilience des acteurs de la mangue au Sénégal dans ce contexte marqué par la pandémie de la Covid-19, le sociologue et chercheur Dr Sidy Tounkara recommande aux autorités sénégalaises de faciliter l'accès au financement des acteurs.

L'Initiative Prospective agricole et rurale (Ipar) a réalisé une étude sur les effets de la Covid-19 sur différentes chaînes de valeurs agricoles au Sénégal, notamment sur celles de la mangue. En effet, l'étude réalisée par le sociologue et chercheur, Dr Sidy Tounkara, montre que ces mesures ont eu des effets non négligeables dans la chaîne de valeur mangue. Dans le rapport, le chercheur a retenu une batterie de recommandations parmi lesquelles la facilitation de l'accès au financement des acteurs de la mangue.



Pour renforcer la résilience des acteurs de la mangue au Sénégal dans ce contexte marqué par la pandémie de la Covid-19, le sociologue et chercheur Dr Sidy Tounkara recommande aux autorités sénégalaises de faciliter l'accès au financement des acteurs de la mangue. Il a fait cette recommandation dans le rapport d'étude réalisée par l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (Ipar) sur l'effet de la pandémie du coronavirus sur les chaînes de valeur dont les mangues. A l'en croire, il ressort des données obtenues que les petits producteurs, les Gie de femmes transformatrices et les exportateurs de mangues ont besoin de moyens financiers pour faire correctement leur travail.

Le fait de cibler ces catégories d'acteurs, indique-t-il, reviendrait à ce que les devises investies puissent être réinjectées dans l'économie sénégalaise pour soutenir le développement et l'industrialisation de la chaîne de valeur mangue au Sénégal. En plus, poursuit Tounkara, les mécanismes de financement innovants doivent

être partagés, améliorés afin de booster cette chaîne de valeur, avec une meilleure implication des acteurs. «A l'image de l'intégration des dimensions transversales dans la planification, les collectivités territoriales des zones de production de la mangue doivent davantage tenir compte du secteur de la mangue dans leurs outils de planification», affirme-t-il dans le document.

Par ailleurs, le chercheur suggère la mise en place d'une politique de transformation de la mangue et du consommateur local. Il estime que la crise économique née de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19 a démontré la nécessité d'investir dans la transformation de la mangue au Sénégal. «Avec les pertes de mangues "sierra-léonaises" enregistrées en Casamance à cause de l'absence d'acheteurs, si l'industrie de la transformation était développée, il y aurait eu de fortes chances que les dégâts puissent être limités même si la transformation a aussi été secouée par la Covid19», indique Dr Tounkara qui considère que le fait d'investir dans la transformation de mangue pour limiter les pertes reviendrait aussi à construire des chambres de conservation pour stocker non seulement les produits bruts, mais aussi les produits transformés afin de les écouler durant des périodes plus clémentes. «Ainsi, la production et la conservation de pulpe de mangue ou de mangue fraîche devraient-elles permettre d'assurer une disponibilité de la matière première étalée sur les 12 mois de l'année sur toute l'étendue du territoire national», dit-il. En plus de ces recommandations, le chercheur préconise l'appui davantage de la recherche et la vulgarisation des techniques de production et de transformation de la mangue. «La chaîne de valeur mangue est très pourvoyeuse d'emplois au Sénégal pour nécessiter plus l'implication de la recherche.

En effet, la recherche devra continuer à travailler les variétés, dans des conditions de recherche plus développées, pour aller vers celles qui sont plus résistantes au manque d'eau, car les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir avec des déficits pluviométriques qui grèvent la productivité des vergers». Il relève par ailleurs le fléau de la mouche des fruits qui constitue un sérieux handicap pour la promotion et le développement de la mangue sénégalaise.

Source : <https://www.seneplus.com/economie/ipar-fait-le-plaidoyer-pour-les-acteurs-de-la-mangue>



seneplus.com - Les acteurs de la pêche exigent la transparence

20 août 2020

Réunis autour d'un collectif regroupant le Gaipes, l'Aprapam, l'Adepa et Greenpeace, les acteurs de la pêche somment leur ministre de tutelle, Alioune Ndoye, de publier la liste des bateaux et pirogues autorisés à pêcher dans les eaux sénégalaises. Pour contraindre le ministre de la pêche à faire la lumière sur ce dossier, le collectif était en conclave à Saly où il a peaufiné un plan d'action de lutte.



Après le gel des nouvelles licences de pêche, les acteurs du secteur regroupés au sein de la «Coalition des acteurs contre l'octroi de nouvelles licences de pêche industrielle» exigent la publication des bateaux et pirogues autorisés à exploiter les ressources halieutiques au Sénégal. La Coalition qui regroupe les principales organisations de la pêche artisanale (Conipas, Clpa, Réseau des quais de pêche, Unams, Synaps, le Gaipes et des organisations de la société civile comme Aprapam, Greenpeace) vient de faire de cette question son nouveau cheval de bataille après avoir lutté et obtenu le gel de l'octroi des licences de pêche.

Désormais, les membres du Collectif demandent plus de transparence dans la gestion des licences. Bien qu'ayant obtenu le gel des licences accordées à 52 bateaux sur les 110 accordées depuis 2018, les acteurs de la pêche veulent des explications claires sur les tenants et aboutissants des licences octroyées.

Pour parvenir à leurs fins, ils se sont retrouvés à Saly où ils ont mis en place un plan d'action. Selon Fatou Ndiaye, vice-présidente du Gaipes, le combat sur l'octroi des licences de pêche est toujours d'actualité. «Quand nous avons entamé le combat contre l'octroi de 52 licences et que la Tutelle nous a écoutés, nous

avons constaté par la suite que près de 57 nouvelles licences de pêche ont été octroyées à des bateaux étrangers depuis 2018. Pour tirer cette affaire au clair, la Coalition a demandé au ministre l'état du pavillon sénégalais, mais ce dernier n'a donné aucune information. La correspondance que nous avons adressée au ministre Alioune Ndoye pour savoir qui a donné l'autorisation à ces bateaux est restée sans suite. Ce qui est étrange, c'est que l'octroi de ces licences n'est jamais passé à la commission d'attribution», dénonce la dame.

Et Gaoussou Guèye (président d'Aprapam) d'enfoncer le clou en soutenant que le Sénégal s'est inscrit dans une dynamique de réduire à néant le secteur de la pêche. «Pour une transparence absolue et une meilleure gouvernance, nous demandons l'accès à l'information et la publication de la liste des navires qui opèrent au Sénégal et les pirogues immatriculées. Aujourd'hui, nous sommes confrontés au pillage des ressources halieutiques. C'est pourquoi nos pirogues sont obligées d'aller pêcher dans les pays limitrophes.

Face à cette situation, il urge d'avoir des données fiables sur le poisson pêché et le poisson débarqué au Sénégal», indique Gaoussou Guèye. Se sentant en danger avec la rareté des ressources halieutiques, les femmes formatrices ont formulé la même demande. Pour la coordonnatrice des femmes formatrices et secrétaire générale du réseau des femmes formatrices du Sénégal, Diaba Diop, la surexploitation de la ressource a eu des conséquences directes et néfastes sur leurs activités.

Source : <https://www.senepius.com/economie/les-acteurs-ruent-dans-les-brancards-et-exigent-la-transparence>

ODD, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

seneweb.com

Seneweb.com - Touba : Les chauffeurs de camions de vidange de fosses septiques annoncent une grève illimitée

20 août 2020

En bisbilles avec la mairie de Touba, les conducteurs de camions de vidange de fosses septiques ont entamé une grève illimitée. Les frustrés accusent la municipalité de leur avoir imposé de nouvelles taxes

pour pouvoir déverser les eaux usées au niveau du dépotoir.



« Nous nous sommes acquittés respectivement du paiement de 25 000 F CFA pour le droit de stationnement. Mais la mairie impose de payer à nouveau, de 1400 à 2000 f CFA pour y déverser les eaux usées », déplorent-ils.

Face à la presse locale, Baye Serigne Top et ses camarades ont déclaré qu'ils ne comptent pas déposer les armes sans la levée de la mesure nouvelle prise par la commune de la capitale du mouridisme.

Seneweb a essayé de joindre le maire de Touba pour recueillir sa version des faits. Mais Abdou Lahat Ka est injoignable.

Source :

<https://www.seneweb.com/news/Societe/touba-les-chauffeurs-de-camions-de-vidange-n-326727.html>



Dakaractu.com- -Bras de fer à Touba / Les bons offices de Serigne Habibou entre les chauffeurs de camions de vidange et la mairie

20 août 2020

Avec la décision prise par l'Onas de fermer momentanément certaines de ses infrastructures qui servaient de déversoir aux camions de vidange, un bras de fer est né entre les propriétaires de ces véhicules et la mairie de Touba. En effet, dans l'obligation de trouver d'autres lieux pour déverser leurs cargaisons, les camionneurs sont désormais obligés d'aller vers les sites indiqués par la marie. Seulement, ces derniers refusent de payer la taxe additionnelle qui leur est imposée par le maire et qui se chifferrait entre 1000 francs et 1500 francs par

voyage.



Approché, un des responsables des camions de vidange explique que cette taxe ne se justifie pas . "Nous payons pour chaque véhicule et par mois une somme de 25 000 francs. Comment la municipalité peut-elle se permettre de nous imposer cette nouvelle dépense ? Nous refusons catégoriquement et nous envisageons de prolonger cette grève si jamais la médiation de Serigne Habibou Mbacké Ibn Serigne Fallou n'aboutit à rien".

C'est, d'ailleurs, la médiation de ce chef religieux qui permet de garder espoir qu'un dégel pourrait avoir lieu. En effet, plusieurs centaines de maisons se sont retrouvées avec des fosses sceptiques débordées surtout avec le concours désastreux des dernières

eaux pluviales. Au moment où ces lignes sont écrites, les négociations se poursuivent. Affaire à suivre...

Source : https://www.dakaractu.com/BRAS-DE-FER-A-TOUBA-Les-bons-offices-de-Serigne-Habibou-entre-les-chauffeurs-de-camions-de-vidange-et-la-mairie_a192318.html

Revue de presse

17 au 29 Aout 2020

